

B. 64 Ps. Avignon

PÈLERINAGE
DE
NOTRE-DAME DES LUMIÈRES
(DIOCÈSE D'AVIGNON)

*Suivi d'un appendice contenant les Indulgences
attachées au Sanctuaire et quelques
Pratiques en l'honneur de la Très-Sainte Vierge.*

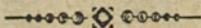
PAR LE PÈRE A. S.

Oblat de Marie Immaculée.

*Salve Domina luminum
Et Salvatoris hominum
Mater augustissima.*

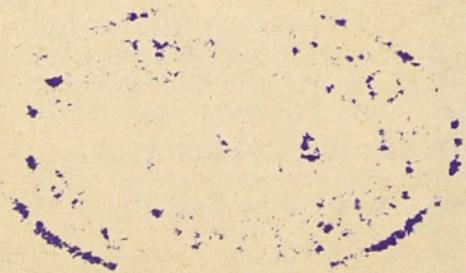
Le P. Pierre RICARD, du Carmel.

Salut, Dame des Lumières,
Auguste Mère du Dieu Sauveur !



AVIGNON
AUBANEL FRÈRES, ÉDITEURS
IMP. DE N. S. P. LE PAPE ET DE MGR L'ARCHEVÊQUE
1876

2



1461 SP

PÈLERINAGE
DE
NOTRE-DAME DES LUMIÈRES
(DIOCÈSE D'AVIGNON)





PÈLERINAGE
DE
NOTRE-DAME DES LUMIÈRES
(DIOCÈSE D'AVIGNON)

*Suivi d'un appendice contenant les Indulgences
attachées au Sanctuaire et quelques
Pratiques en l'honneur de la Très-Sainte Vierge.*

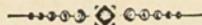
PAR LE PÈRE A. S.

Oblat de Marie Immaculée.

*Salve Domina luminum
Et Salvatoris hominum
Mater augustissima.*

Le P. Pierre, RICARD, du Carmel.

Salut, Dame des Lumières,
Auguste Mère du Dieu Sauveur !



AVIGNON
AUBANEL FRÈRES, ÉDITEURS,
IMP. DE N. S. P. LE PAPE ET DE MGR L'ARCHEVÊQUE
1876

Imprimatur:

Avenione, die 31 Julii 1876.

SERMAND,

Protonot. Apostol., Vicar.-Gener. Avenion.

INTRODUCTION.

I

A peu près à mi-chemin entre Apt et Ca-vaillon, dans le département de Vaucluse, se trouve un modeste hameau, appelé Notre-Dame-des-Lumières, du nom du sanctuaire vénéré qui en est tout l'ornement, la vie et le bonheur. Gracieusement assis à peu de distance des bords du Limergue et du Calavon, ce sanctuaire commande aux riantes vallées qu'arrosent ces deux torrents. A l'Orient, il est dominé par une colline nommée *Roque-Redonne*, à cause de sa forme arrondie, et au sommet de laquelle est bâti le joli village de Goult, dont Notre-Dame-des-Lumières relève religieusement et civilement. A l'occident, il est comme adossé à un rocher presque nu à sa cime, mais dont les flancs laissent voir des rideaux de verdure, des allées, des promenades, où les pèlerins trouvent à la fois les agréments de la solitude et du silence, si favorables au recueillement. A ses pieds, se

déroule le vaste jardin du couvent, qui, à l'époque des grands concours, livre ses abris, ses fontaines à la religieuse discrétion des pèlerins. Au midi, les montagnes du Luberon dessinent, au loin, sur le ciel bleu, leurs lignes harmonieuses, et contrastent agréablement, par leurs contours arides, avec les grâces charmantes des côteaux de Bonnieux, de Ménerbes, d'Oppèdes, et de toute la vallée du Calavon. Au nord, et par-dessus les collines de Gordes, de Joucas et de Lioux, se dresse le mont *Ventoux*, dont la cime, souvent couronnée de neige, offre parfois, au lever ou au coucher du soleil, le fantastique spectacle d'une montagne en feu.

Sur les sommets des collines qui se dressent comme des remparts, de chaque côté du sanctuaire, deux chapelles très-anciennes, ont été bâties en l'honneur de Saint-Michel et de Saint-Pierre. Admirable disposition de la Providence ! Les trois sanctuaires, par leur configuration, nous font penser à l'un des plus touchants mystères de notre foi, et nous montrent celle qui est appelée la *Porte du Ciel*,

assise sur un trône, entre les chefs de l'Eglise militante et des milices angéliques, c'est-à-dire, entre les deux porte-clefs du Paradis.

Tout ici révèle une terre choisie et consacrée par les miracles. Aussi, ne faut-il point s'étonner d'y voir affluer, chaque année, des milliers de pèlerins. On y vient de tous les points de la Provence et du Comtat Venaissin. On aime à y respirer l'air pur, la senteur des jardins, et surtout, à y puiser abondamment les eaux vives du salut, dans le cœur de celle qui est vraiment le canal de toutes les grâces. Puis, après avoir contenté sa dévotion, volontiers on va saluer, à Apt, le tombeau de Sainte-Anne, mère de la très-sainte Vierge; à Goult, à Ménerbès, à Saint-Hilaire, les restes des anciens monastères et ermitages des enfants de Saint Victor; près de Gordes, l'abbaye de Sénanque; à Avignon, les lieux sanctifiés par Sainte Marthe et par les Pontifes romains; et, comme distraction, la célèbre fontaine où Pétrarque a chanté ses vers.

Ce site de Notre-Dame-des-Lumières, et ces lieux prédestinés, offrent le plus haut intérêt

à l'historien et au pèlerin. Après avoir été l'objet d'une singulière vénération durant une partie du moyen-âge, ils furent oubliés à la suite de l'hérésie et des révolutions religieuses. Dès le quinzième siècle, la chapelle de Notre-Dame, était en ruines, et la mousse en couvrait les murs. Mais tout n'était pas fini : de nouvelles fleurs de sainteté devaient s'épanouir plus belles que jamais.

C'est à raconter, ou plutôt à esquisser rapidement l'origine de ce pèlerinage, ses phases successives, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, que nous avons consacré ce modeste travail, dont nous faisons respectueusement hommage à Notre-Dame-des-Lumières.

II

Depuis l'origine du pèlerinage de Notre-Dame-des-Lumières, trois écrits seulement ont été publiés sur le commencement et les progrès de cette dévotion.

Le premier, imprimé à Lyon, sous ce titre : *Le Saint Pèlerinage de Notre-Dame-des-Lumières*, date de 1666. Il fut composé par le

R. P. Michel du Saint-Esprit, commissaire-général de la Réforme des Carmes de Provence. L'unique exemplaire que nous connaissons, est conservé dans les archives du couvent des R. R. P. P. Oblats, à Notre-Dame-des-Lumières. Chose digne de remarque, il porte sur sa première page, ces deux mots : *Donum authoris*, écrits de la main même du R. P. Michel du Saint-Esprit, s'il faut croire la tradition.

Voici le permis d'imprimer dont il fut honoré : « Nous, François de Vassous, pré;
« vost et vicaire-général de Cavaillon, *sede*
« *vacante*, ayant su de science certaine plu-
« sieurs miracles opérés dans la chapelle de
« Notre-Dame-des-Lumières, située en la
« paroisse de Goult, de cet évêché, et dési-
« rant contribuer de tout notre pouvoir à la
« conservation et augmentation de cette dévo-
« tion; permettons, par ces présentes, au
« R. P. Michel du Saint-Esprit, commissaire-
« général des Réformés de Provence, de les
« faire imprimer et publier, *obtentis obti-*

« *nendis*, pour la consolation des âmes fidèles. »

Fait à Cavaillon, le 6 décembre, 1665.

Le second, portant le même titre, et sans nom d'auteur, a paru en 1835, chez Bonnet, fils, à Avignon. Il est revêtu de l'approbation suivante. « La publication de cet écrit, ne pouvant qu'exciter la dévotion des fidèles, nous en permettons l'impression. »

Avignon, le 25 août, 1835.

Signé : SOLLIER, vic. gén. cap.

Le troisième, publié par M. l'abbé Fer, sous ce titre : *Notice historique sur Notre-Dame-des-Lumières*, est sorti, en 1861, de l'imprimerie de MM. Gros frères, au Pont-Saint-Esprit.

Tels sont les ouvrages publiés, jusqu'à ce jour, sur le pèlerinage de Notre-Dame-des-Lumières.

Dans cette nouvelle notice, désireux de fournir, comme nos devanciers, notre petite pierre à l'édification commune, et d'offrir à Marie notre humble tribut de louanges et de

reconnaissance, nous voulons conduire le récit jusqu'aux temps actuels.

Cet écrit sera composé, tant des faits anciens, contenus dans les ouvrages ci-dessus, que des faits survenus depuis 1861, et dont le *codex historicus* du sanctuaire, rédigé depuis près de trente ans, par le R. P. Françon, a fait un relevé fidèle.

III

Mais, dira-t-on, quelle garantie nous donnez-vous des événements merveilleux qui ont fait naître la dévotion à Notre-Dame-des-Lumières ?

La voici, en peu de mots :

Les faits dont il s'agit, ne sont pas de pures légendes recueillies, dans la nuit des temps reculés, sur les lèvres des générations ; ils remontent à environ deux cents ans : ils se sont tenus debout, malgré les deux périodes les plus sceptiques de notre histoire, les XVIII^e et XIX^e siècles. On les tient de témoins oculaires, tous parfaitement dignes de foi, et dont

les procès-verbaux défont tout soupçon d'infidélité ou d'intérêt.

L'autorité ecclésiastique ne s'est point laissé surprendre, et n'a pas agi à la légère : comme nous le lisons dans une des approbations citées plus haut, c'est après avoir su de science certaine plusieurs miracles opérés dans la chapelle de Notre-Dame-des-Lumières, que les évêques de Cavaillon et d'Avignon, par leurs théologiens, ont accordé l'autorisation d'imprimer et de publier les ouvrages qui en traitent ; et, de tout temps, leurs successeurs, ont approuvé et favorisé les concours à Notre-Dame-des-Lumières.

Ces documents écrits, voisins des temps où s'opèrent ces merveilles, témoignent puissamment en faveur de leur authenticité. Comment douter de la valeur du livre du R. P. Michel du Saint-Esprit, quand nous le voyons approuvé par le supérieur général et par les docteurs de son ordre ; par plusieurs docteurs en Sorbonne ou de la Faculté de Paris ?

Les merveilles relatées par lui, et dont il a été en grande partie le témoin oculaire, ont

donné naissance à une dévotion que les siècles ont vu se maintenir dans toute la Provence, dans le Comtat-Venaissin, et se propager même au-delà, malgré les révolutions religieuses et politiques. Or, une dévotion peut-elle s'implanter quelque part dans l'Eglise, si elle n'a pour base des faits inattaquables, capables d'entraîner toutes les convictions ?

Aux témoignages d'autorité, vient se joindre la grande voix des miracles, opérés à la suite et sur les lieux mêmes des prodiges, dont nous allons faire le récit. Les écrits que nous avons sous les yeux, nous racontent, en effet, de nombreuses guérisons, conversions, protections spéciales, obtenues par les seuls moyens surnaturels, par la dévotion à Notre-Dame-des-Lumières.

Puisque le ciel a mis son sceau divin à travers les siècles, sur tous les faits qui ont réellement eu lieu dans le sanctuaire de Notre-Dame-des-Lumières, ne sommes-nous pas en droit de conclure que Dieu a voulu, comme en mille autres endroits, élever ici un trône à son auguste Mère, et y ouvrir une nouvelle

source de bénédictions et de grâces célestes ?

Mais à quoi bon ces réflexions, quand les concours nombreux, dont nous sommes témoins, chaque année, à Notre-Dame-des-Lumières, attestent solennellement l'authenticité des fondements de ce pèlerinage ?

IV

Toutefois, en qualité de fils obéissant de l'Eglise, nous déclarons soumettre pleinement à l'autorité infallible du Saint-Siège, tout ce qui, dans l'appréciation des faits relatés par nous, pourrait ressembler à un jugement doctrinal. Nous ne prétendons accorder à notre récit qu'une valeur purement humaine.

CHAPITRE PREMIER

ORIGINE DU PÈLERINAGE DE N.-D.-DES-LUMIÈRES. —

PREMIER MIRACLE.

On était au mois d'août de l'année 1661; le ciel était sombre sur plusieurs points de la France et l'erreur y semblait triomphante. Les hérétiques, répandus en nombre dans les provinces du Midi, ravageaient cette terre autrefois visitée par les Pontifes, quand il plut à Dieu d'y opérer des miracles, pour la consolation des chrétiens.

Depuis un temps immémorial, dans le territoire de Goult, qui dépendait pour le spirituel de l'évêché de Cavaillon, et, pour le temporel, de la province de Provence, la piété des chrétiens avait bâti une chapelle dédiée à Notre-Dame. Elle était entièrement ruinée; les pierres en étaient éparses çà et là dans le vieux cimetière qui l'avoisinait, et l'indifférence générale les tenait dans le même silence et dans le même oubli que les tombes où de nombreux fidèles avaient autrefois choisi leur dernier asile.

Or, un soir, un vieillard, originaire de Goult, affligé depuis plusieurs années d'une infirmité

douloureuse, errait souffrant et triste au milieu de ces ruines, dont l'aspect répondait si bien au délabrement de sa santé. C'était par une de ces nuits douces et tièdes, telles qu'elles se montrent si souvent sous le beau ciel du Midi. Tout à coup, une lumière éblouissante frappe ses regards, et il voit couché parmi les ronces, dont est hérissé l'intérieur de la chapelle démolie, le plus bel enfant qu'il eût jamais pu s'imaginer. Il le considère avec bonheur parmi ces clartés et dans ces rayons ; puis, dans un élan d'amour irrésistible, il le veut prendre, mais la vision s'évanouit.

Au même instant, le vieillard ne souffre plus, le bandage de fer qui couvrait sa hernie est tombé, et il se sent la vigueur de la jeunesse. Joyeux et alerte, il remonte jusqu'au village de Goult, où il proclame à qui veut l'entendre le miracle dont il a été l'heureux objet.

Cet homme s'appelait Antoine Denante, plus connu parmi le peuple sous le nom de Jalleton. C'était un fervent chrétien, bon père de famille, entouré de nombreux parents et amis. Son récit n'eut pas de peine à s'accréditer. Comment douter de la bonne foi d'un homme jouissant d'une excellente réputation de probité et de religion ? Interrogé sur le miracle, par M. de la Pierre, official forain de Cavaillon, il déclara avec serment que tout ce qu'il racontait était parfaitement authentique. Comment surtout ne pas être convaincu en

présence d'une guérison si complète et si évidente !
« Ce bonhomme que je connais très-particulière-
« ment, dit le Père Michel du St-Esprit, à qui nous
« empruntons ces détails, ce bonhomme qui ne
« pouvait plus travailler depuis tant d'années, ne
« marchant que rarement, avec beaucoup de peine
« et de douleur, étant ceint d'un gros bandage
« tout de fer, ayant lassé et employé inutilement
« la médecine et la chirurgie plusieurs années du-
« rant, au su des habitants de Goult et des villa-
« ges voisins, reçut une si parfaite et entière
« guérison, en un instant, près de la chapelle dé-
« molie et à la vue des lumières, que, depuis, il
« n'a ressenti aucune douleur, a fait de grands
« voyages à pied, dix et douze lieues par jour,
« en Provence, en Dauphiné, et travaille encore
« incessamment tous les jours, à l'âge de soixante-
« sept ans. »

« Cette grâce insigne lui donna, ainsi qu'à sa
« femme, à ses enfants, parents et amis, une in-
« croyable consolation : il fut, en même temps, la
« première cause de la rénovation d'une dévotion
« envers la Sainte-Vierge, dont le culte, en cet
« endroit, avait été enseveli durant plusieurs siè-
« cles, dans les ténèbres et dans l'oubli, par la
« négligence des chrétiens, par l'iniquité des héré-
« tiques et par le peu de zèle des âmes catholi-
« ques. »

Plein de reconnaissance, Antoine Denante parla

de reconstruire l'ancienne chapelle. C'était répondre aux vœux de tous les pays voisins ; car, depuis quelque temps, des lumières étranges apparaissaient durant la nuit sur les côteaux proche de Notre-Dame. On les regardait comme des avertissements du ciel.

Persuadé qu'il aurait plus de chance de succès, s'il s'associait dans son entreprise, à quelque personne de considération, Denante s'en ouvrit à M. de Melan, après lui avoir fait connaître les grâces extraordinaires dont le ciel l'avait favorisé.

Ce gentilhomme, dont la générosité n'avait d'égal que son esprit de foi, résolut aussitôt de travailler activement à la réalisation du plan de reconstruction de la chapelle.

M. Pierre de Barras, prêtre et secondaire de l'église de Goult et M. de la Pierre, vicaire perpétuel, ayant été informés et mis de la partie, furent chargés d'obtenir le consentement de Mgr de Mazan, évêque de Cavaillon. Le vertueux et saint prélat, dont la dévotion à Marie était bien connue, ne se fit pas longtemps prier.

On se mit à l'œuvre ; on alla de porte en porte, recueillir des aumônes. Afin de stimuler le zèle de chacun et de donner à tous la certitude d'une résolution bien arrêtée, messieurs les ecclésiastiques de Goult, accompagnés des Pénitents et d'un bon nombre des habitants de la paroisse, se rendirent processionnellement au lieu où paraissaient

encore les vestiges de l'ancienne chapelle et en prirent solennellement possession par la plantation d'une croix de bois, sur le bord du cimetière et du chemin. Cette cérémonie eut lieu, le 1^{er} octobre 1661.

A partir de ce jour, grâce à la charité qui se montra partout généreuse, les travaux de reconstruction commencèrent et marchèrent si rapidement, qu'en moins de deux ans la chapelle fut rebâtie, et le 3 juin 1663, elle fut bénite, par commission de Mgr de Cavaillon, et livrée au culte.

La joie était universelle : les vœux de tous étaient satisfaits. « Dès lors, dit le Père Michel du « St-Esprit, il plût à Dieu de montrer par des « effets prodigieux, qu'il voulait être servi en ce « lieu et désirait que les peuples y honorassent sa « très-digne Mère. »

En effet, les habitants de Goult et des environs remarquèrent, avec un profond sentiment de dévotion, que des lumières miraculeuses paraissaient pendant la nuit, au-dessus de la chapelle, de sorte que, dès ce moment, par un secret instinct, on commença d'appeler ce lieu : *Notre-Dame-des-Lumières*. Auparavant on nommait la chapelle *Notre-Dame* simplement, ou quelquefois *Notre-Dame-du-Limergue*, du nom du petit torrent qui en baigne les pieds.

Telle est l'origine tout à fait merveilleuse du pèlerinage de Notre-Dame-des-Lumières. On peut en

fixer la date précise, au 1^{er} octobre 1661, jour où fut plantée la croix sur l'endroit de l'apparition et de la guérison miraculeuse.

Chose singulière : bien que la Sainte-Vierge, ne se soit point révélée dans cette scène, les fidèles, par une secrète inspiration, n'en ont pas moins proclamé la présence de l'auguste Reine du ciel. C'est que le miracle s'était opéré sur l'emplacement même de l'ancienne chapelle de Notre-Dame. On aimait à considérer cette faveur, comme un témoignage de la bonté toute miséricordieuse de Marie, qui, au lieu de châtier les peuples oublieux de son culte, daignait les rappeler à elle, en réveillant leur foi et leur amour. Aussi est-ce d'un commun accord qu'ils changèrent immédiatement le nom de Notre-Dame en celui de Notre-Dame-des-Lumières, qui est demeuré jusqu'à ce jour. Ce beau nom, du reste, paraîtra d'autant plus naturel que nous allons voir le prodige des apparitions se produire fréquemment, et même, d'après de très-nombreux témoins, apparaître la Vierge *couronnée et environnée de rayons admirables*.

CHAPITRE II.

AUTRES MERVEILLES — APPARITIONS DE LA VIERGE,
D'UN CRUCIFIX, D'UN ENFANT OU D'UN ANGE.

Le bruit de la guérison miraculeuse d'Antoine Denante et des apparitions de lumières, qui ne cessaient de se produire sur la chapelle de *Notre-Dame*, et sur les côteaux voisins, se répandit bientôt au loin. La foi se réveilla partout, vive et enthousiaste, et la pensée que l'auguste Reine du ciel était l'auteur secret de tant de merveilles, faisait battre les cœurs d'une douce et sainte espérance. On accourait en foule sur les lieux privilégiés, et comme c'était pendant la nuit que les lumières apparaissaient, on veillait sur les collines, en attendant le merveilleux spectacle. Que l'on se figure des milliers de pèlerins, hommes, femmes et enfants, venus de tous les points de la Provence et du Comtat, échelonnés, çà et là, sur les flancs des côteaux, chacun désirant avec une curiosité pieuse être témoin des célestes visions ! et l'on aura une idée de la beauté et de la grandeur du tableau qui allait se dessiner aux regards.

Tout-à-coup, des lueurs inexplicables se révélaient au milieu des ténèbres de la nuit ; elles sor-

taient tantôt des ruines de la chapelle, tantôt de la grotte de Saint-Michel ; elles erraient sur les sommets de la *Roque-Colombière*, ou dans les sinuosités de la vallée ; puis, s'élevant dans les airs, montaient et descendaient, s'ouvrant et s'élargissant, pour encadrer de saintes images, laissant toujours dans l'étonnement et la consolation les nombreux pèlerins accourus pour être témoins de ces merveilles.

C'est surtout, paraît-il, après la reconstruction de la chapelle, c'est-à-dire, dès l'année 1663, qu'eurent lieu les nouvelles apparitions. Or, voici en quoi elles consistaient, ou plutôt qu'elles en étaient les formes.

Plusieurs témoins oculaires, raconte M. de la Pierre, étant venus la nuit sur le lieu des apparitions, bien que le ciel fut sombre et la pluie abondante, virent une *belle lumière, grosse comme une pleine lune*. Elle parut sortir des côteaux qui dominent la chapelle ; elle illuminait et éclairait merveilleusement les endroits où elle passait. Après une ascension de quelques minutes, elle se divisa en deux parties, dont l'une plus petite, se retira au loin, tandis que l'autre plus grande, alla se fixer au-dessus de la chapelle, où elle demeura un demi-quart-d'heure. Pénétrant ensuite dans l'intérieur de la chapelle, portes et fenêtres étant closes, elle sembla un instant s'y être éteinte ; mais reparaisant bientôt, elle s'avança dans la vallée, à travers

le Calavon, se réunit à l'autre lumière, et, de nouveau dans sa plénitude, revint s'arrêter au-dessus de *Notre-Dame*. D'où enfin, elle s'éleva si haut, qu'on la perdit de vue.

M. de La Pierre, affirme, en outre, avoir vu, lui-même, une aussi belle lumière, la veille de l'Assomption de l'an 1663, vers le milieu de la nuit.

Un soir, des personnes étaient stationnées à Saint-Michel, dans l'attente des visions célestes. Soudain, ô prodige nouveau ! la chapelle du saint Archange, apparaît tout embrasée, comme autrefois à Moïse, le buisson ardent.

Cette même nuit, plusieurs pèlerins venus d'Apt, en la compagnie de Madame d'Hortigues, qui résidait alors à Goult, se trouvant sur la colline *Roque-Redonne*, virent le sanctuaire du chef de tous les anges, *couvert de lumières admirables*, qui descendirent sur *Notre-Dame*, puis vinrent passer près d'eux, les éblouissant de leurs clartés, et les laissant sous l'empire d'un charme inexprimable.

Le 23 novembre 1663, fête de Sainte-Catherine, quatre personnes étaient logées à l'hôtellerie dite de la *Grande Bégude* ; elles veillaient, regardant par les fenêtres de leur appartement, afin de découvrir les météores dont tout le monde s'entretenait. Or, vers onze heures du soir, elles eurent le bonheur de voir, du côté de la chapelle de Notre-Dame, dix ou douze Lumières, comme flambeaux en l'air,

selon leur expression, qui s'élevèrent sur la colline de Goult, se dirigèrent deux à deux jusqu'à l'Eglise paroissiale, redescendirent dans le même ordre vers la chapelle et disparurent.

D'aucuns assurèrent avec serment avoir vu, durant ces nuits mystérieuses, un grand crucifix, comme enchâssé dans un immense globe de lumière ; d'autres, en plus grand nombre, l'image de la Sainte Vierge, couronnée et environnée de rayons admirables.

Enfin, au milieu de lumières semblables, on vit aussi se dessiner l'aimable figure d'*un enfant*, selon les uns, d'*un ange*, suivant les autres.

Le R. P. Michel du Saint-Esprit, eut l'insigne faveur d'être du nombre de ces derniers témoins. Toutefois, il avoue n'avoir point vu de lumière autour de cette vision.

Il arrivait, en effet, par un secret dessein d'en-haut, que des pèlerins ne voyaient qu'une partie des prodiges nocturnes, et que beaucoup d'autres ne voyaient rien du tout. Aussi, parmi les nombreuses personnes groupées çà et là sur les collines *Roque-Redonne* et *Roque-Colombière*, entendait-on parfois les unes s'écrier, au spectacle des apparitions : *Miséricorde ! miséricorde ! mon Dieu, pardon !... Sainte-Vierge, aidez-moi ! ah ! Notre-Dame-des-Lumières !...* tandis que les autres gardaient le plus profond silence ou cherchaient la cause de ces transports. Certaines nuits, au contraire, tout le monde voyait.

Voilà les faits merveilleux, racontés par les témoins, et fidèlement transmis jusqu'à nous ; faits qui se sont renouvelés plusieurs fois par semaine, plus particulièrement le samedi, jour consacré à la Sainte-Vierge, et cela pendant des années.

Tout le monde alors se préoccupait de ces phénomènes étranges ; ce n'était pas seulement le peuple, dont on accuse trop facilement la crédulité, mais encore les esprits sérieux. On se demandait si ces apparitions de lumières avaient bien un caractère surnaturel et divin. Les opinions les plus opposées se manifestaient librement. Sans doute, les libres-penseurs de l'époque durent déclarer *scientifiquement* que les voyants étaient des hallucinés ; qu'ils croyaient voir, et qu'ils ne voyaient pas. Mais bientôt le cri de *Miracle!* se fit entendre sur toutes les lèvres. Il ne fut plus douteux que ces apparitions fussent surnaturelles.

D'abord, elles se produisaient dans des conditions très-variées de température ; non-seulement à l'époque des grandes chaleurs, mais encore l'hiver, lorsqu'il faisait grand froid, et aussi quand la pluie tombait en abondance.

Si ces lumières avaient été naturelles, toutes les personnes qui veillaient sur les collines et dans la vallée, attendant leur apparition ; les eussent vues pareillement, ce qui n'avait pas lieu.

Autre circonstance importante, c'est que ces

apparitions étaient accompagnées de guérisons corporelles et de conversions.

Ainsi, vit-on plusieurs partisans de Luther et de Calvin, répandus dans les pays voisins de Goult, vivement impressionnés par ces signes célestes, renoncer à leur erreur.

Il y a dans la paroisse de Goult, dit le R. P. Michel du Saint-Esprit, des personnes qui étaient de la secte protestante et qui se sont rangées dans la vraie Eglise, ayant reçu des guérisons dans la sainte chapelle, après avoir invoqué la très-sainte Vierge et promis d'abjurer l'hérésie.

Il cite entr'autre, François Docende, André Docende, et la femme de celui-ci, Suzanne Chanfourau, tous les trois protestants, habitant le hameau des Beaumettes, qui firent abjuration entre ses mains, après la guérison de leur enfant et neveu, miraculeusement opérée par l'intercession de Notre-Dame-des-Lumières.

Finalement, une enquête juridique fut faite. Or, après des recherches prudentes et un examen sérieux, les hommes les plus graves, M. de Brancas, M. le Marquis de Beauchamp, seigneur de Goult, M. de la Pierre, official de Mgr l'évêque de Cavaillon, les religieux carmes du monastère de Saint-Hilaire, M. de Vallon, prévôt de l'Eglise cathédrale de Cavaillon, et enfin, Mgr de Sade de Mazan, évêque de Cavaillon, se prononcèrent en faveur du miracle.

Les simples fidèles ne s'y étaient point mépris : ils avaient proclamé à l'envi que le ciel voulait qu'on fit revivre le culte de Marie dans les lieux où il s'était éteint, et que l'on consacrat un sanctuaire, à la gloire de la Mère de l'Eternelle Lumière, et pour le salut des âmes.

Avant de clore le récit des apparitions, et, pour ne rien omettre à ce sujet, nous devons dire que, même avant l'apparition mémorable dont fut favorisé Antoine Denante, les lumières s'étaient déjà manifestées sur la chapelle de Notre-Dame, quoiqu'elle fut en ruines.

« Granier, habitant de Goult, et les plus vieilles
« personnes de ce village et des paroisses voisines,
« dit le Père Michel du Saint-Esprit, nous assurent
« que toute leur vie, elles ont vu les susdites lu-
« mières, et cette vérité est dans le pays sans
« contestation. »

Mais jusqu'à la guérison d'Antoine Denante, on ne paraît pas avoir compris que Dieu voulait par ces signes extraordinaires, relever en ces lieux le culte de sa très-sainte Mère.

CHAPITRE III

PROGRÈS DU CULTE DE NOTRE-DAME-DES-LUMIÈRES. GUÉRISONS MIRACULEUSES.

Combien de temps durèrent ces apparitions ? A qu'elle époque ne les vit-on plus ? Il est difficile de le déterminer. Quoiqu'il en soit, Dieu avait atteint son but : Le pèlerinage de Notre-Dame-des-Lumières, avait pris naissance, et Marie désormais, avait son sanctuaire de prédilection en Provence. C'est là qu'elle servirait de bouclier contre l'hérésie, de lumière contre les ténèbres de l'erreur ; c'est là, en un mot, qu'elle se ferait la dispensatrice de toutes les grâces.

Son apparition sur ces lieux bénis, en avait été comme la prise de possession ; dès à présent, elle va s'y montrer Reine et Mère. Pour récompenser la piété des fidèles qui accouraient en très-grand nombre à son sanctuaire, elle va multiplier les faveurs miraculeuses. Chose admirable ! et qui perpétuera à jamais la gloire de Notre-Dame-des-Lumières, Marie ne paraissait d'abord s'intéresser qu'à la guérison d'un infirme, et voilà que, suivant l'attrait d'une plus grande miséricorde, elle vient

conquérir dans le même lieu, avec un cœur de Mère, tous les cœurs de ses enfants.

Dès qu'on commença d'offrir le saint-sacrifice de la messe dans le temple rajeuni, dont la bénédiction avait eu lieu, comme nous l'avons dit, le 3 juin 1663, les peuples y accoururent avec confiance et en masse pour y faire leurs dévotions. Messieurs les ecclésiastiques de Goult, aidés des Pères-Carmes du couvent de Saint-Hilaire, prenaient le plus grand soin des pèlerins. On s'apercevait des progrès de la foi et de la piété, par les confessions extraordinaires qui se faisaient, et par l'empressement et la ferveur avec lesquels on se pressait à la Table-Sainte. Aussi, des miracles signalés étaient-ils le prix de cet élan admirable, qui portait les âmes vers l'auguste Mère de toute grâce.

Disons tout de suite quelques-uns des effets miraculeux de la toute-puissante bonté de Marie envers ses enfants.

Au mois de juin 1663, la première semaine de l'ouverture de la chapelle, dame Catherine d'Arnoux, épouse de M. Molinas Baile, bourgeois de Goult, ayant perdu entièrement la vue, malgré les soins assidus des médecins, durant l'espace de sept mois entiers, se fit conduire à Notre-Dame-des-Lumières avec son fils, Joseph Molinas, âgé seulement d'environ dix-huit mois, et affligé d'une infirmité cruelle.

Elle y fit commencer une neuvaine de messes.

Or, avant la fin de la neuvaine, son fils fut entièrement guéri de sa hernie, et elle recouvra la vue en même temps. Ce double miracle excita dans tous les cœurs un vif amour envers la Sainte-Vierge ; la joie des habitants de Goult et l'admiration de tout le voisinage furent des plus grandes.

En octobre de la même année, Suzanne Chaufouran, femme de François Docende, habitant des Beaumettes, avait un enfant extrêmement souffrant d'une descente de boyaux. Sur les bruits des miracles qui se faisaient à Notre-Dame-des-Lumières, et quoiqu'elle fût de la religion prétendue réformée, elle fut voir M. de la Pierre, vicaire perpétuel de Goult, et lui dit que, si son enfant recevait la guérison qu'elle demandait pour lui, elle et son mari rentreraient dans le sein de l'Eglise romaine. M. de la Pierre, fit visiter en sa présence cet enfant par un chirurgien, et son infirmité ayant été reconnue par eux, il le conduisit devant l'autel. Après y avoir dit les litanies de la Sainte-Vierge, il s'aperçut que cet enfant, à peine âgé de deux ans, avait changé de couleur ; son visage auparavant, pâle et blême, était devenu vermeil.

« Alors, continue M. de la Pierre, je dis à la
« femme qui le portait de se retirer au bas de la
« chapelle, et de faire entendre la sainte messe à
« cet enfant, ce qu'elle fit : la mère, sans que j'y
« prisse garde, entra aussi à l'intérieur et entendit
« la sainte messe. Au sortir de la chapelle, je fis

« derechef visiter l'enfant par un chirurgien d'Op-
« pède, qui me fit voir que le mal était complète-
« ment guéri. Je remontrai alors à la dame Chau-
« fouran, sa mère, qu'elle était grandement rede-
« vable à la Mère de Dieu, et l'exhortai à tenir la
« promesse qu'elle avait faite ; l'assurant que, si
« elle ne le faisait, Dieu la punirait et son petit
« aussi, à cause de son infidélité. »

« Comme elle était chancelante dans sa résolu-
« tion, Dieu permit que lorsqu'elle fut arrivée à la
« grange où elle demeurait, sur le territoire de
« Goult, son enfant fut plus relaxé qu'auparavant.
« Elle rapporta tout ce qui s'était passé à son mari ;
« elle lui dit que je l'avais avertie, que, si elle ne
« tenait sa promesse, son enfant ne guérirait pas,
« et que peut-être Dieu permettrait que celui-ci
« mourût. »

« Ce discours toucha tellement François Docende,
« que le 4 novembre, jour du saint dimanche, il
« vint me trouver et me pria de le recevoir pour
« abjurer l'hérésie, ce que je fis dans l'Eglise pa-
« roissiale, en présence de mes prêtres, et de plu-
« sieurs autres personnes, ayant ce pouvoir de mes
« supérieurs. Le lendemain, Suzanne Chaufouran,
« vint aussi abjurer son hérésie, et j'administrai
« les cérémonies de l'Eglise à son petit enfant, qui
« avait été baptisé par un ministre de la religion
« calviniste. »

« Le 20 du même mois de novembre, André

« Docende, père de François, ayant appris tout ce
« que dessus, concernant son neveu, son frère et sa
« belle-sœur, me vint aussi trouver pour se faire
« recevoir en notre religion, et je lui donnai
« l'absolution de son excommunication, comme à
« son frère et à sa belle-sœur. A présent, ils sont
« fort zélés à notre religion, et fréquemment reçoivent les sacrements. Dieu, par un secret jugement, a permis que cet enfant ne fût pas bien guéri pendant un certain temps; néanmoins, il est aujourd'hui tout-à-fait rétabli; la mère en actions de grâces, a porté à la chapelle et a offert son bandage à la Sainte-Vierge. »

« Bénissez, dit en terminant M. La Pierre, bénissez à jamais la Providence divine, qui, par la guérison de cet enfant, a opéré la conversion de quatre personnes ! »

« Claude Meynaud, fille de Pierre et d'Anne Girard, de Noves, alors âgée de treize ans, fut choisie de Dieu, pour qu'il fût opéré sur elle un miracle des plus éclatants.

« Depuis l'âge de sept ans, elle avait perdu l'œil droit et n'y voyait que fort peu de l'œil gauche. Les pieds étaient hors de leur situation ordinaire, et elle ne pouvait s'en servir. Quand elle marchait, il lui fallait non-seulement des portances, mais une personne qui la soutint. Elle ne pouvait faire usage de ses bras, ni de ses mains, et, pour manger, il fallait ou qu'on lui

« mit les aliments dans la bouche, ou qu'elle les
« prit elle-même avec les lèvres, comme font les
« animaux ; cette situation malheureuse était
« connue de tous ses compatriotes. »

« Ayant appris les miracles que le Seigneur opé-
« rait par Notre-Dame-des-Lumières, elle fut
« inspirée de se faire conduire au sanctuaire pri-
« vilégié. Ses bons parents, cédant à ses désirs,
« partirent avec elle de Noves, le 3 mai 1664, et le
« même jour arrivèrent à la *Grande-Bégude*, chez
« M. Janselme, où cette pauvre fille excita la com-
« passion de nombreux pèlerins qui y étaient
« réunis. Le lendemain, dimanche, elle fut portée
« dans la sainte chapelle. A peine y eut-elle achevé
« sa prière avec une foi vive, mais cependant rési-
« gnée, elle fut, comme en un instant, délivrée de
« toutes ses infirmités. Cette heureuse enfant jeta
« aussitôt ses potences, en s'écriant : « *Ah ! Sainte*
« *Vierge ! Ah ! Notre-Dame-des-Lumières, je suis*
« *guérie, vous m'avez guérie !* Et y voyant parfaite-
« ment de ses deux yeux, se servant de ses bras,
« de ses mains et de ses pieds, elle monta, sans le
« secours d'autrui, à la chapelle de Saint-Michel,
« distante d'environ quatre cents pas, d'où elle
« revint, toujours saine et agile. »

« *Quod vidimus, testamur*, nous attestons ce que
« nous avons vu » dit le Père Michel du Saint-
Esprit, et, comme d'après des informations qu'il
avait prises, le miracle était évident, il entonna

le *Te Deum*. Cette guérison était connue à Noves, avant le retour de la pauvre fille, qui y était attendue avec impatience. Dès qu'on l'eût vue parfaitement guérie, M. le Maire de la paroisse et M. de Mérindol, alors premier consul de cette ville, pour exciter chacun à glorifier Dieu et à remercier la Sainte-Vierge, la conduisirent eux-mêmes dans tous les endroits de la ville.

M. de Mérindol, en accompagnant dans les rues la jeune miraculée, passa tout près de sa maison. On lui dit que son enfant qui était malade depuis peu de temps, venait de trépasser. Mais lui, tant il était ravi du miracle admirable, fait en la personne de la fille de M. Meynaud, et affectionné à faire voir l'ouvrage de la Mère de Dieu, ne quitta point sa pieuse et volontaire occupation : animé d'une foi ferme et plein de confiance en la bonté et puissance de la Très-Sainte-Vierge, il dit seulement ces paroles : « Celle qui a guéri cette fille, pourra bien réparer cette perte ! »

Après son retour, son vœu et les prières de Madeleine de Mérindol, son épouse, furent exaucés ; leur enfant recouvra la respiration, la vie et la santé !

CHAPITRE IV

LES CARMES PRENNENT POSSESSION DU SANCTUAIRE.

— LES MIRACLES CONTINUENT.

Une sainte lutte s'était engagée entre le ciel et la terre. D'un côté, la Sainte-Vierge multipliait les miracles en faveur de ses enfants ; de l'autre, ceux-ci rivalisaient de zèle en venant témoigner à leur généreuse bienfaitrice, leur toute filiale reconnaissance. C'était des confréries, des paroisses entières qui se rendaient en pèlerinage, non d'une ou deux lieues, mais de pays si éloignés, qu'à la vue du catalogue où elles sont inscrites, on ne peut revenir de son étonnement. Durant les seules années 1663, 1664 et 1665, les processions générales et celles de pénitents furent très-nombreuses : nous en avons compté plus de soixante en la seule année 1664.

Tout en venant prier, on se faisait un devoir d'apporter des présents à la bonne Mère. Messieurs les consuls des diverses localités, qu'un faux respect humain n'empêchait pas de manifester hautement leurs croyances, comme les simples habitants des campagnes, offraient de grands et beaux cierges : d'autres, des lampes ou des fleurs ; les

miraculés, des *ex-voto* dont on tapissait les murs de la chapelle : il n'y avait pas jusqu'à la pauvre veuve qui ne donnât son obole. De sorte que le sanctuaire, quoique tout petit encore, se parait de plus en plus, et semblait moins indigne de servir de trône à l'auguste Reine des Anges.

Dans ces circonstances, chacun des pèlerins voulait se confesser et communier à Notre-Dame-des-Lumières. Or, on le conçoit, les deux ou trois prêtres, chargés à la fois de la paroisse de Goult et du pèlerinage, ne pouvaient suffire à tant de besogne. Pour exercer à toute heure et d'une manière fructueuse le saint ministère de la prédication et de la confession, il fallait là un personnel assez nombreux et à poste fixe. Une communauté religieuse seule pouvait répondre à cet urgent besoin.

Les Carmes réformés, qui, dans le monastère royal de St-Hilaire, voisin de Goult, faisaient revivre les vertus du patriarche Élie et de ses disciples, le comprirent. C'était sans doute la volonté du Seigneur que la Rose mystique fut entourée des plus pures fleurs du Carmel. Aussi, tant pour rendre service au public, que pour correspondre à un secret appel d'en haut, se décidèrent-ils à faire l'acquisition du sanctuaire et de la propriété attenante.

Laissons la parole au R. P Michel du St-Esprit, notre fidèle chroniqueur.

« Les religieux carmes du couvent et ermitage

« royal de St-Hilaire, fondé par saint Louis, où je
« passai en ce temps, en qualité de commissaire
« général des Carmes réformés, me racontèrent ce
« qui se faisait de miraculeux dans leur voisinage.
« Je fis diligence pour apprendre toutes les cir-
« constances, et, pressentant les effets qui ont
« suivi depuis, je pris occasion de les employer
« pour aider messieurs les ecclésiastiques de Goult
« à cultiver cette nouvelle dévotion, en les soula-
« geant pour les confessions et pour les sacrifices ;
« d'autant plus que ce couvent n'est pas éloigné
« de Notre-Dame-des-Lumières, et qu'il n'y a point
« de religieux qui soient plus voisins de Goult
« que les nôtres ; outre que la Sainte-Vierge Mère
« de Dieu, ayant daigné prendre le titre de pa-
« tronne, de sœur et de mère des Carmes, c'eût été
« une négligence extrêmement blâmable de ne pas
« contribuer efficacement à procurer sa gloire et
« dilater son culte ; notre Ordre ayant été institué
« presque mille ans avant l'Incarnation, par le
« glorieux prophète saint Élie, nous sommes obli-
« gés d'imiter ce bienheureux fondateur et zélé
« patriarche. »

« Les susdits motifs avec plusieurs autres rai-
« sons et persuasions de plusieurs personnes de
« grande qualité et de rare piété, m'excitèrent à
« travailler pour acquérir à notre Ordre cette
« sainte chapelle...»

« Je traitai par écrit avec M. de Goult et avec

« M. le marquis de Beauchamp, son fils, qui nous
« préférèrent à tous les autres prétendants, par
« une insigne bienveillance (3 décembre 1663). Je
« passai ensuite, le 23 janvier 1664, contrat avec
« M. Gazel, prieur de Goult, le 29 mars suivant,
« j'obtins le consentement de l'ordinaire de Cavail-
« lon, M. de Vassous, prévost de l'église catho-
« drale et grand-vicaire, le siège étant vacant »

« En vertu des susdits consentements bien con-
« sultés et concertés, je pris possession de la cha-
« pelle miraculeuse de Notre-Dame, dans le terri-
« toire de Goult, près de Limergue et de celle de
« St-Michel, qui en est distante d'environ plusieurs
« centaines de pas. »

« Par autorité de mon office de commissaire
« général, j'y fis venir des religieux de St-Hilaire
« d'Avignon et d'ailleurs... Ensuite selon le con-
« sentement du seigneur, M. de Goult, j'achetai le
« terrain, droits, maisons, bois, vigne, jardins et
« prés qui appartenaient à Antoine Denante, pro-
« che des deux dites chapelles. (5 mai 1664.) Je fis
« bâtir en même temps, la chapelle de saint Joa-
« chim et des chambres pour huit ou dix religieux.
« Depuis du consentement du Père Provincial nous
« avons fait commencer un couvent magnifique.
« Le Révérendissime Père Ari, général de notre
« Ordre, a approuvé cette fondation, par des pa-

(1) Aujourd'hui, sacristie de la crypte.

« tentes spéciales, adressées au R. P. Antoine Guyon, pour lors Provincial. »

Nous pouvons donc faire dater le commencement régulier des travaux des Carmes dans la chapelle de Notre-Dame-des-Lumières, du mois de juin 1664. Cette satisfaction donnée aux fidèles, l'assurance qu'ils pourraient toujours trouver au sanctuaire un certain nombre de religieux prêts à rendre à toute heure et envers tous, les services que réclame la piété de chacun, firent prendre un nouvel essor au pèlerinage. Notre-Dame-des-Lumières fut donc, plus que jamais, le point de mire de la dévotion publique, et sa gloire fut en quelque sorte portée à son comble.

« Les saintes communions se font en si grand nombre, disait le Père Michel du St-Esprit, que je crois avoir distribué, moi seul, pour ma part, en un jour de saint Louis, *six ou sept mille hosties* en une matinée jusqu'à n'en pouvoir plus. »

Le 3 mai 1694, il y avait à Notre-Dame-des-Lumières, environ vingt mille pèlerins. Ces concours extraordinaires, cet élan pieux des populations ne peuvent s'expliquer que par l'éclat et la fréquence des miracles qui continuaient à illustrer le saint pèlerinage et à récompenser la foi des peuples en la puissance de l'auguste Vierge.

Nous cédon's au plaisir d'en citer quelques-uns, que nous prenons parmi tant d'autres non moins intéressants. Afin d'abrég'er nous supprimons les

détails des désignations des témoins, donnés pour en prouver l'authenticité. Qu'on nous pardonne de ne pouvoir publier tous les faits merveilleux qui proclament la puissance et la miséricorde de Marie. Nous ne faisons pas un livre mais une simple esquisse.

Le 14 juin 1664, Joseph, habitant de Mieulan, près Barcelonnette, âgé de 32 ans, était affligé de beaucoup d'infirmités et principalement de douleurs aigües, depuis la pointe des pieds jusqu'à la ceinture. Sur le bruit des miracles opérés par Notre-Dame-des-Lumières, il fit vœu de se rendre à son sanctuaire ; ce qu'il exécuta avec beaucoup de peine, et y commença une neuvaine devant l'image miraculeuse. La Très-Sainte-Vierge n'en attendit pas la fin ; dès le troisième jour, ceux qui pendant la messe étaient près de lui, entendirent subitement un bruit, et Joseph qui sentit ses os craquer, se trouva guéri instantanément.

Le 19 août, Anne de Montdésir, fille de M. de Montdésir et de dame Lionne de Villemus, de Lambesc, âgée de treize mois, fut attaquée de plusieurs accidents d'épilepsie et de gouttette, et abandonnée des médecins qui la croyaient morte et qui dirent que, si par hasard elle en revenait, elle serait estropiée pour toute sa vie. Les pieux parents firent alors vœu pour elle, et promirent de porter une image en argent dans la chapelle miraculeuse. Cette prière fut exaucée, le 19 août 1664,

jour où le vœu fut fait, et cette enfant fut délivrée entièrement. « Le 25 octobre de la même « année, en exécution de leurs promesses, ses « père et mère offrirent à Notre-Dame-des-Lumières, une image d'argent en relief, du poids de « deux marcs et demi et du prix de deux pistoles. »

Antoinette Latar, fille de Laurent et de Péline Laurence, de Bollène, âgée de 42 ans, fut réduite à l'état le plus déplorable par la chute d'une cheminée qui tomba sur elle et la couvrit de ses débris. Cette pauvre enfant était courbée d'une manière étonnante et jusqu'alors inouïe ; sa tête était tournée entre ses pieds, et sa figure était vers le derrière de ses jambes. Tout ce qu'on fit pour améliorer son état fut inutile. La plus grande difficulté consistait à l'empêcher de mourir de faim, en la mettant à même de prendre sa nourriture. Or, on en vint à bout, en élevant en même temps ses pieds et sa tête, et, dans cette position, on lui mettait dans la bouche les aliments nécessaires et convenables,

Depuis deux ans, cette fille était en cet état, lorsqu'elle apprit que la confrérie des Pénitents blancs de Bollène, devait aller processionnellement à Notre-Dame-des-Lumières, où elle avait entendu dire qu'il s'opérait de grands miracles. Elle pria sa mère d'envoyer à la sainte chapelle de quoi y faire dire une messe pour demander sa

guérison. Cette femme, trop pauvre pour avoir l'argent nécessaire, l'emprunta d'une de ses voisines, et le donna à Catherine, sa cousine, qui, avec plusieurs hommes et femmes, devait suivre la procession jusqu'à Notre-Dame-des-Lumières. Celle-ci le remit le lendemain de la fête de saint Barthélemi, après avoir passé la nuit en prières; et, ce qui prouve bien que Dieu a les yeux ouverts sur tous ceux qui espèrent en lui, en même temps et à la même heure, le jour de saint Louis, entre onze heures et midi, pendant que les Pénitents faisaient leur offrande dans la sainte chapelle, où l'on célébrait la sainte messe, la pauvre Antoinette qui ne cessait de prier Dieu et de réclamer le secours de Notre-Dame-des-Lumières, se mit à crier dans son lit. Les voisines étant accourues, furent fort étonnées quand elle leur dit : « Je suis guérie ! ne voyez-vous pas Notre-Dame des-Lumières qui me lève ?,.. » Elle sortit de son lit, sans l'aide de personne, ayant sa tête et ses membres en l'état naturel, et parcourut toute la ville à la consolation de tous les habitants.

Le 6 décembre, malgré la rigueur de la saison, l'illustre seigneur Alexandre, marquis de La Blache, et madame Gabrielle Lévy, son épouse, habitant à Vinay, près de Grenoble, furent rendre des actions de grâces à Notre-Dame-des-Lumières, et laissèrent à la sainte chapelle des marques de leur libéralité, en reconnaissance de ce que Claude de

La Blache, leur fils, alors âgé de 8 mois, avait été guéri, depuis 3 mois, d'une maladie, par l'effet de laquelle on le croyait mort, et dont il ne pouvait être délivré que par un miracle, qu'ils sollicitèrent et obtinrent de Dieu, par l'intercession de Notre-Dame-des-Lumières.

CHAPITRE V.

LA RÉVOLUTION — LE SANCTUAIRE PRÉSERVÉ DE LA
PROFANATION PAR M. DE DONIS, PASSE AUX MAINS
DE DIVERS PROPRIÉTAIRES.

La chronique du R. P. Michel du St Esprit ne va que jusqu'en 1666, époque où il fit imprimer le Saint Pèlerinage. Depuis, nous n'avons aucun écrit suivi, qui nous apprenne ce qui s'est fait par la suite. Nous savons très bien que les Carmes ne restèrent pas oisifs : ils construisirent le couvent et l'Eglise actuels, sauf les améliorations ou ornements intérieurs et extérieurs qui y ont été faites depuis quelques années, comme on le verra plus loin. En quelle année fut achevée l'église, construite en partie sur l'ancienne chapelle dont le vaisseau sert de crypte ? nous ne saurions l'affirmer. Il est certain, toutefois, qu'elle fut consacrée en 1699, par Monseigneur de Sade de Mazan, évêque de Cavaillon, comme l'indique l'inscription qui se lit au dessus de la grande porte.

Quant au Pèlerinage, nous devons croire d'après la tradition, que la dévotion des peuples, une fois satisfaite, il dut prendre un cours ordinaire. Ce fut seulement aux mois d'aout et de septembre que se concentrèrent les grands concours de pèlerins. En

d'autres temps, on ne voyait plus que des familles isolées, des groupes d'hommes, de femmes, de jeunes filles, qui venaient demander des faveurs à la bonne mère, ou la remercier des grâces reçues.

Bien que les documents nous manquent, nous ne savons pas moins, par la tradition, que les miracles et les prodiges de toutes sortes continuèrent à faire la gloire de Notre-Dame des Lumières, durant un siècle et plus, sous la sage direction des R. R. P. P. Carmes, jusqu'aux mauvais jours de la révolution. Il n'est pas douteux, non plus, que les religieux, gardiens du sanctuaire, consignèrent dans un registre spécial les faveurs divines qui venaient à leur connaissance. Mais ce registre a péri avec tant d'autres écrits, au milieu de la tourmente révolutionnaire.

A cette époque de deuil et de ruines, le Pèlerinage de Notre-Dame des Lumières, comme toutes les églises de France, eut à traverser des jours mauvais. L'office divin cessa, la voix de la prière publique ne se fit plus entendre sous ces voûtes accoutumées à en redire les pieux accents ; et les anges du sanctuaire qui avaient été si souvent témoins de tant et de si admirables actes de foi, et des incessantes miséricordes de l'auguste consolatrice des affligés, durent se retirer en répétant cette belle parole de Jérémie : *Vix Sion lugent*. Toutefois, le *vidua gentium* ne lui fut pas appliqué.

Grâce à l'excellente famille Demarre, qui habi-

tait alors près de la chapelle, et en gardait la clef, on vit toujours quelques pèlerins, plus ou moins ostensiblement venir prier aux pieds de la très Ste Vierge.

Un jour qu'on y chantait les litanies de la Ste Vierge, des brigands qui prenaient déjà le nom de *patriotes*, s'y précipitèrent le sabre au poing, en vomissant mille imprécations contre Dieu et sa divine Mère. Leur impiété n'épargna rien, et les confessionnaux, les statues, parmi lesquelles se trouvait la statue miraculeuse, les tableaux... etc. . etc... furent brûlés devant la porte de l'église. Ils allaient essayer de mettre une main sacrilège sur le trésor sacré, mais les habitants de Goult, accourus à la hâte au secours de leur sanctuaire bien-aimé, ne leur en laissèrent pas le temps. Dans la crainte d'un mauvais parti, ces soi-disant patriotes sautèrent sur leurs chevaux, et s'enfuirent à toutes brides.

Lorsque la nation vendit les biens du clergé, l'église fut criée à l'encan ; mais Dieu n'en permit point la profanation. Pour sauver un héritage aussi précieux un gentilhomme, M. de Donis n'écoutant que l'inspiration de sa piété envers Marie, le fit monter à un prix très élevé et déjoua par là les calculs des nombreux acquéreurs, attirés par de vaines espérances.

Une lettre adressée par M. Crévoulin, curé de Bonnieux, au R. P. Ricard, supérieur de la maison

de Notre-Dame des Lumières, témoigne du zèle que montra M. de Donis, en cette circonstance, pour sauver le sanctuaire miraculeux : elle ne fait pas moins d'honneur au dévouement et à la délicatesse de François Bonot, son viguier, qui intervint dans cette affaire. Voici cette lettre.

Mon très révérend Père supérieur, j'ai bien fait
« de prendre la quinzaine, pour vous donner la
« note que vous m'avez demandée et que j'ai l'hon-
« neur de vous transmettre, sur la conservation du
« couvent de Notre Dame des Lumières, en 1792,
« par Jean-François Bonot, mon vénéré grand-père.
« Le temps m'a fait défaut, jusqu'à cette heure
« pour vous l'écrire et pour vous l'envoyer. »

« Dans les temps de lugubre et lamentable mé-
« moire que vous connaissez, mon très-révérend
« Père supérieur, alors qu'indignée et lassée de voir
« que tous les biens de l'Eglise de Jésus-Christ,
« étaient devenus la proie des enfants borgnes,
« boiteux et bossus des grands de la terre, sans que
« les pauvres pussent manger les miettes balayées
« de leurs festins scandaleux, la Providence permit
« que tous ces biens fussent saisis par les enfants de
« ténèbres de la France, et mis à l'encan à bas prix
« comme propriété nationale. Le débonnaire de
« Donis, seigneur de Goult, appela Jean-François
« Bonot, son viguier, et lui dit :

— « Ecoute, François, tu sais que, demain, le
« couvent de Notre Dame des Lumières va être mis

« à l'enchère, à Apt ; tu devrais y aller et l'acheter
« à mon compte. Mais fais comme si c'était pour le
« tien. Il ne faudrait pas pourtant donner de l'or
« plus qu'il ne vaut et ne pèse, et aller au delà de
« dix-neuf à vingt-mille francs.

« Bonot, excellent chrétien, et rempli d'amour
« pour la bonne Mère Marie, dévoué surtout à Notre-
« Dame des Lumières qui avait miraculeusement
« sauvé la vie à sa jeune Félicité, se chargea volon-
« tiers de la commission du seigneur, et le lende-
« main, à 8 heures du matin, il était à Apt. Quand
« le moment de la mise aux enchères du couvent
« fût venu, François Bonot, se présente comme tant
« d'autres. Combien qui étaient accourus dans l'es-
« poir de bonnes affaires, et d'avoir le couvent de
« Notre-Dame des Lumières, pour la valeur d'un
« morceau de pain ! Mais ils furent trompés dans
« leur attente, et ils durent se retirer quand ils vi-
« rent que le couvent était poussé. Le prix s'éleva
« haut et bien vite. Vers onze heures et demie de la
« matinée, il ne resta plus pour enchérisseurs que
« François Bonot et un propriétaire de Gordes,
« nommé Germain. L'enchère était déjà montée à
« dix-neuf mille cinq cents francs, quand midi
« sonna et la fit remettre à deux heures du
« soir. »

« François était sorti avec les autres de la salle
« publique, et se trouvait sur la place, lorsque

« Germain de Gordes, son unique compétiteur, l'a-
« borde et lui dit amicalement :

— « Il paraît, M. Bonot, que vous avez de sé-
« rieuses intentions sur le couvent : comme il n'y
« a plus que nous deux qui nous le disputons,
« j'aurais une confiance à vous faire, dont vous ne
« serez pas fâché. Je suis père d'une nombreuse fa-
« mille, et je désire ardemment que le couvent me
« reste ; car j'ai l'intention d'en faire une auberge, et
« d'y placer, pour le tenir, quelqu'un de mes en-
« fants. Si vous voulez me le céder, et vous retirer
« à ma première surenchère, je vous promets d'aller
« maintenant avec vous, chez un notaire, et de
« vous passer une obligation de cent louis d'étren-
« nes et même de vous les compter sur-le-champ,
« pour le service signalé que vous me ren-
« drez. »

« A cette proposition si séduisante pour tant
« d'autres, François Bonot sentit tout son sang
« chrétien s'enflammer sur son visage et bouillon-
« ner dans ses veines, et, se faisant violence pour
« maîtriser son émotion, il lui répondit :

— « Que dites-vous, Monsieur Germain ? Que me
« proposez-vous de faire ? moi, habitant de Goult,
« témoin chaque jour de tant de prodiges, et rede-
« vable à Notre-Dame des Lumières de la vie d'un
« de mes enfants, que je vous livre son sanctuaire
« et son couvent, pour cent louis d'étrennes !. et
« pourquoi ? pour les voir dès demain travestis et

« changés en auberge ! Non, non, M. Germain, vous
« n'avez pas trouvé votre homme, et vous ne réus-
« sirez pas, dussiez-vous me compter une somme
« cent fois plus forte : il faut que Notre-Dame des
« Lumières soit à moi, et que je la sauve, ou bien
« vous la paierez cher. A bientôt, M. Germain, et
je vous salue. »

— « A bientôt, répéta Germain tout confus. A
« deux heures, ils se revirent. L'enchère se pour-
« suit, peu de temps, il est vrai, mais avec animo-
« sité de part et d'autre : elle s'éleva à vingt-et-un
« mille, sept cents francs, lorsque Germain, redou-
« tant pour lui une folle enchère, se retira. Le cou-
« vent de Notre-Dame des Lumières fut alors ad-
« jugé à François Bonot. Ravi de cette affaire, qu'il
« regardait comme la meilleure de sa vie, François
« reprit aussitôt la route de Goult pour porter au
« Seigneur la bonne nouvelle :

« Le Seigneur de Donis attendait, en effet, son vi-
« guier avec impatience, quand il entra dans le châ-
« teau. »

— « Eh bien, François, quelles affaires ? »

— « Assez bonnes, Seigneur ; le couvent est à
« vous. Mais, pour le sauver, il m'a fallu dépasser
« un peu vos ordres. »

— « Et que me coûte t-il ? »

— « Près de vingt-deux-mille francs. Que cela
« pourtant ne vous inquiète pas : si j'en ai trop payé,
« je le garderai pour moi, et je vendrai ma *Julliarde*

« et mes autres biens aussi, s'il le faut, pour assu-
« rer la bonne œuvre que j'ai faite aujourd'hui. »

Bonot raconta alors au seigneur ce qui s'était passé à Apt, entre lui et Germain qui voulait le couvent pour en faire une auberge, et son offre de cent louis d'étrennes, si, le soir, il se retirait.

« Tu as bien fait, François, ajouta le Seigneur
« instruit de toutes ces choses. Je compterai la
« somme, trop heureux que le couvent ait été pré-
« servé de devenir une auberge, et de périr à ja-
« mais. »

Mais combien le seigneur de Goult et François Bonot ne seraient-ils pas plus contents aujourd'hui, mon très révérend Père supérieur, s'ils voyaient la dévotion à Notre-Dame des Lumières, si fervente, si popularisée par le zèle et la sainteté des oblats de Marie !

Voilà, bien vénérable Père Supérieur, cette petite note, dont tout le mérite est d'être authentique et très-véridique.

Je suis, etc.

V. M. A. CRÉVOULIN, *curé*.

Bonnieux, le 1er novembre 1866.

Un dévouement si admirable ne pouvait demeurer sans récompense. Aussi le ciel accorda-t-il à la famille de Donis le rare bonheur d'échapper à la

tourmente révolutionnaire, et de n'avoir pas été victime comme tant d'autres familles malheureuses, des coupe-têtes de ce temps là.

Ayant résolu de quitter Goult, dit M. l'abbé Fer, et d'aliéner ses propriétés, elle chercha dans ce pays une famille qui pût continuer à favoriser le culte de Notre-Dame des Lumières.

La religion de la famille Demarre était trop connue de M. de Donis ; aussi, avant de mourir, ce noble et pieux gentilhomme, qui ne voyait plus à Goult aucun membre de sa famille, ne crut pouvoir trouver personne, qui mieux que Monsieur Demarre, conservât l'église et la rendit à sa première destination. C'est dans ce but qu'il la lui vendit, ainsi que le couvent avec toutes leurs dépendances. Ce pieux chrétien, animé des meilleurs sentiments, attendait à son tour une occasion favorable, pour la transmettre à quelque corporation religieuse, quand un revers de fortune, auquel sont exposées les meilleures familles engagées dans le commerce, lui ravit tout, excepté les biens dotaux de Madame Demarre.

Les biens des Carmes passèrent alors à la famille Carbonel, de Ménerbes, qui comptait parmi ses membres un ancien carme, naturellement porté à préserver de nouveau l'église et le couvent de toute destination profane. Plus heureux que M. Demarre, Monsieur Carbonel put enfin céder à un corps religieux le sanctuaire de Notre-Dame des Lumières.

Les pères trappistes d'Aiguebelle achetèrent de lui l'Eglise, le couvent et la propriété qui y était attachée.

Mais évidemment un ordre tel que celui des trappistes n'était pas là à sa place. Ces hommes de retraite, de silence, de mortification, ne tardèrent pas à le comprendre. Après avoir fait tout ce qu'ils purent pour relever le culte de Marie et la dévotion au sanctuaire des Lumières, ils pensèrent à retourner dans leur solitude. Ils crurent pouvoir se faire remplacer par quelques prêtres pieux et zélés du diocèse d'Avignon, à la tête desquels était M. Roland, de sainte mémoire ; mais ces messieurs, qui n'étaient à Notre-Dame des Lumières, que comme locataires, se retirèrent bientôt.

CHAPITRE VI.

ETABLISSEMENT DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE.

I

Dans un sanctuaire fréquenté par de nombreux pèlerins, et où il fallait se livrer à tous les exercices extérieurs du saint ministère, les trappistes, nous venons de le dire, n'étaient pas à leur place.

Les quelques prêtres dévoués, qui s'étaient faits locataires de l'église, se virent bientôt débordés, malgré leurs louables efforts, et furent contraints de l'abandonner à leur tour.

La Providence avait d'autres desseins.

Depuis longtemps, on sentait le besoin d'appeler dans le diocèse d'Avignon, une communauté de missionnaires. Déjà, pendant la vacance de ce siège, après la démission de Mgr Périer, il fut question de confier aux oblats le ministère des missions dans ce diocèse. Mgr de Mazenod, fondateur et supérieur général des religieux appelés tout d'abord Missionnaires de Provence, mais à qui l'église, par la bouche de Léon XII, avait donné en 1826 le plus beau nom que l'on puisse porter, en les nommant les *Oblats de Marie Immaculée*, Mgr de Mazenod, disons-nous, passait à Avignon, en se ren-

dant à Nîmes, où il devait fonder une maison de son ordre ; M. Margaillan, alors vicaire général d'Avignon, lui témoigna tout le désir qu'il avait de voir former pendant son administration, un établissement dont le diocèse devait recueillir tant d'avantages. Il appréciait surtout la faculté de pouvoir évangéliser les pauvres, en langue vulgaire, ce qui, indépendamment d'autres considérations, lui faisait donner la préférence à la Société des Oblats.

Cependant l'exécution de ce projet paraissant difficile à M. le vicaire-général, les choses en demeurèrent là pendant quelque temps.

Mgr de Mazenod avait bien ouï dire que Mgr Dupont, nouvel archevêque d'Avignon, avait le désir de former une communauté de missionnaires, pour l'instruction des pauvres habitants de la campagne ; mais aucune proposition ne lui ayant été faite, il n'envisagea pas la chose comme devant être prochaine.

Le bon Dieu se chargea de hâter les événements.

Les Trappistes, propriétaires de l'église et du couvent de Notre-Dame des Lumières, se trouvant dans le cas de s'en défaire, avaient envoyé à Mgr de Mazenod le Père Gilles, un des leurs, pour lui proposer d'en faire l'acquisition. Avant de se présenter chez M. de Mazenod, le Père Gilles s'était abouché avec Mgr l'archevêque d'Avignon, qui montra à ce

Père le plus grand désir que Mgr de Mazenod entrât dans ses vues, se promettant les avantages les plus précieux, pour son diocèse, d'un établissement de missionnaires à Lumières. Ce prélat ne se contenta pas d'avoir exprimé sa pensée au bon religieux, il écrivit à ce sujet à Mgr de Mazenod, une lettre fort aimable à laquelle celui-ci s'empressa de répondre. Il fallait se décider, puisque les Trappistes étaient pressés de vendre.

Toutes choses bien pesées, Mgr de Mazenod se décida à faire l'acquisition de l'église et du couvent de N. D. des Lumières.

Il chargea l'un de ses assistants généraux, le R. P. Tempier, de sainte mémoire, de se transporter sur les lieux, où le Père Gilles était allé l'attendre, afin que, si ces édifices lui paraissaient en bon état il pût terminer l'affaire, après avoir toutefois vu Mgr l'archevêque et avoir obtenu son agrément définitif. Le résultat de cette inspection fut la conclusion du marché. Le R. P. Tempier, nanti de la procuration de Mgr de Mazenod, passa le contrat à Avignon, chez le notaire Balmelles.

Voici la lettre que Mgr l'archevêque d'Avignon écrivit à Monseigneur de Mazenod, après avoir vu le P. Gilles; elle est datée du 5 décembre 1836, et se croisa avec celle que Monseigneur de Mazenod, écrivit à ce prélat, le 7, dès que le P. Gilles, lui eût fait connaître les bonnes dispositions de l'archevêque.

Monseigneur,

« Je viens de voir le P. Gilles qui m'a annoncé
« qu'il a entièrement terminé avec le possesseur de
« Lumières. Ce bon religieux doit écrire à M. l'abbé
« Tempier, pour lui demander de fixer le jour où il
« pourra se rendre sur les lieux. Je me félicite,
« Monseigneur, de cette heureuse conclusion qui ne
« peut que tourner au profit de mon diocèse et à
« mon avantage particulier. Je serai charmé de voir
« le sanctuaire de Lumières occupé par des ecclé-
« siastiques qui sont placés sous une direction telle
« que la vôtre. Dieu, j'en suis sûr, bénira cet éta-
« blissement ; il le fera prospérer. Je m'en réjouis
« donc pour mon troupeau, Mais je ne m'en réjouis
« pas moins pour moi-même, carce sera pour vous,
« Monseigneur, un motif de venir de temps en
« temps dans mon diocèse, et pour moi une occa-
« sion de faire et de cultiver la connaissance d'un
« prélat aussi distingué. Je regrette que l'état de
« votre santé ne vous ait pas permis de penser ac-
« tuellement au voyage d'Avignon ; mais je me con-
« sole en songeant que vous aurez la bonté de me
« dédommager. Je vous prie de croire que le plus
« tôt sera le meilleur. Au reste, Monseigneur, vos
« missionnaires seront les bienvenus et ils peuvent
« être assurés de tout mon secours.

Agréez...

Signé : J. M. A. CÉLESTIN, *archevêque d'Avignon.*

La lettre de Mgr de Mazenod était conçue en ces termes :

Marseille le 7 décembre 1856,

Monseigneur,

« J'ai vu aujourd'hui le P. Gilles, de la maison
« d'Aiguebelle. Ce religieux est venu me faire la
« proposition d'acheter le couvent et l'église de No-
« tre-Dame des Lumières, pour les consacrer à un
« établissement de missionnaires. Je lui ai répondu
« que je me prêterais volontiers à ses desseins, si
« cela pouvait entrer dans les vues de votre Gran-
« deur. Ce projet me plaisait d'autant plus, que nos
« missionnaires sont spécialement appelés à tra-
« vailler dans les diocèses méridionaux, dont ils
« connaissent l'idiome, et qu'étant placés par le
« saint-siège sous la protection de la Ste Vierge, ils
« ont une prédilection particulière pour se fixer
« dans les sanctuaires qui sont consacrés à son
« honneur. C'est ainsi que, par une disposition de
« la divine Providence, ils desservent déjà plusieurs
« de ses sanctuaires, où ils ont le bonheur de faire
« reflourir la dévotion, jusqu'alors bien négligée.
« Le P. Gilles m'a assuré que vous verriez avec
« plaisir une de nos communautés s'établir à No-
« tre-Dame des Lumières, et que vous l'aviez même
« chargé de me parler dans ce sens. De mon côté,
« j'entrevois un si grand bien dans cette œuvre en-
« treprise sous les auspices et sous la protection

« d'un prélat tel que vous, Monseigneur, que je
« forme les vœux les plus ardents pour que les diffi-
« cultés qu'oppose l'inconcevable tenue de celui qui
« s'est emparé de cette propriété, s'aplanissent.
« Dès que vous le jugerez à propos, j'enverrai M.
« Tempier, supérieur du grand séminaire de Mar-
« seille, membre de notre congrégation, pour pren-
« dre vos ordres à Avignon, car il est de règle chez
« nous, de recevoir les inspirations de l'évêque
« diocésain, qui est toujours le premier Père de
« nos missionnaires dans son diocèse. Je me serais
« fait un plaisir et un devoir de me rendre moi-
« même auprès de vous, dans cette circonstance,
« heureux d'avoir une occasion de me lier plus
« étroitement avec un prélat pour lequel je professe
« la plus haute estime, mais je suis tellement souf-
« frant d'un crachement de sang, qu'il ne m'a pas
« été possible d'écrire cette lettre de ma main. »

Agréez, etc...

Signé : Charles Joseph Eugène, *évêque de Marseille*.

Mgr de Mazenod vint, plus tard, visiter Notre-Dame des Lumières. Il y séjourna depuis le 30 mai 1837, jusqu'au 6 juin.

Notons en passant, un acte qui témoigne de la piété du saint fondateur des oblats. Comme le 2 juin était la belle fête du Sacré-Cœur de Jésus, il n'a pas voulu la laisser passer, sans consacrer à ce divin modèle de tous les cœurs, la maison, l'établissement, et la communauté qui doit faire le service

du sanctuaire, et exercer le saint ministère des missions dans le diocèse.

Il se rendit le 6 à Avignon, pour présenter à Mgr l'archevêque l'acte de fondation de Notre-Dame des Lumières, que ce prélat l'avait chargé de rédiger. Mgr Dupont, voulait le signer sans le lire ; Mgr de Mazenod a insisté jusqu'à lui faire violence ; il a fallu qu'il le lui lût lui-même. Il l'a approuvé en disant quelque chose d'aimable.

Voici la teneur de cet acte :

« Célestin Dupont, par la miséricorde divine et
« la grâce du St Siège apostolique, archevêque d'Avignon ; »

« Connaissant les fruits de salut, qui ont été produits dans un grand nombre de diocèses, par le
« ministère des membres de la congrégation des
« missionnaires oblats de la très-sainte vierge
« Marie, conçue sans la tâche du péché originel : »

« Voulant donner une nouvelle preuve de notre
« affection paternelle pour nos ouailles, et de notre
« sollicitude pastorale pour la sanctification du
« troupeau confié à nos soins par la divine Providence : »

« Nous avons appelé, établi et constitué canoniquement dans la maison de Notre-Dame des Lumières, ci-devant couvent des R. R. P. P. Carmes, une communauté de la susdite congrégation de missionnaires, les chargeant spécialement

« 1^o d'être les gardiens du sanctuaire de Notre-
« Dame des Lumières, pour y perpétuer et y pro-
« pager toujours davantage la dévotion à la très-
« sainte Mère de Dieu, et y donner une bonne di-
« rection à la piété des fidèles qui accourent dans
« ce lieu béni de toutes les parties de notre diocèse
« et de plus loin encore ; 2^o d'évangéliser toutes les
« paroisses de notre diocèse, soit par des missions.
« soit par des retraites spirituelles, sur la demande
« qui leur en sera faite par MM. les curés ou sur les
« indications que nous leur donnerons directement
« nous-même ; 3^o de donner des retraites spiri-
« tuelles aux prêtres qui seront bien aise d'aller
« se recueillir quelques jours dans la solitude, à
« l'ombre du sanctuaire de la Vierge. »

« Nous donnons d'avance notre bénédiction à ceux
« de nos prêtres ou aux autres ecclésiastiques, que
« Dieu appellera à entrer dans la susdite Congrèga-
« tion qui se consacre au service de notre diocèse ;
« mais nous entendons dans le cas que ces indivi-
« dus, de quelque manière que ce soit, vinsent à
« sortir de la susdite Congrégation, qu'ils rentrent
« de droit dans le diocèse, pour y recevoir de nous
« une destination ultérieure, intimant par la pré-
« sente la suspense *ipso facto* pour celui qui con-
« treviendrait à la présente ordonnance (1).

Donné à Avignon, etc...

Signé : CÉLESTIN, archevêque d'Avignon.

La prise de possession du sanctuaire de Notre-Dame des Lumières par les P. P. Honorat et Telmon, tous deux délégués par Mgr de Mazenod, doit être considérée comme le premier commencement de la restauration du saint pèlerinage. Un grand mouvement religieux s'opéra dès lors dans le pays, qui vit se renouveler les merveilles des anciens jours. Un tel rapprochement se fit avec les Oblats et leur nouveau sanctuaire que l'esprit public ne les sépare plus, et les nomme simplement : *les Pères de Lumières*.

On s'aperçut bien tôt que les Oblats travaillaient efficacement à procurer la gloire de Marie et à dilater son culte, en s'imposant les plus grands sacrifices. Le couvent était en ruines, et la charpente de l'église menaçait de s'écrouler. Les quêtes ne suffirent pas pour subvenir à tant de besoins, et la Congrégation dût agrandir et réparer l'édifice à ses frais. Ce qui n'était qu'un débris redevint un grand monastère et une belle église destinée à être un de ces points lumineux qui consolent la France au milieu des jours mauvais.

Voyant avec peine, qu'aux jours des grands concours, les exercices de dévotion étaient tout concentrés à l'intérieur de l'église, et comprenant que le génie du pays exigeait quelques cérémonies extérieures, ils pratiquèrent d'immenses allées dans

leur jardin, et, peu à peu, sur les flancs de la colline, afin de faciliter le développement des processions. Aussi tout le monde sait avec quelle magnificence celles-ci se font aujourd'hui.

Il y a dans ce pèlerinage de Notre-Dame-des-Lumières, une particularité qu'il est bon de mettre en relief. En France, croyons-nous, tous les autres pèlerinages s'accomplissent le jour : à Lumières, au contraire, ils ont lieu durant la nuit. Le touchant souvenir des visions Lumineuses que nous avons racontées, est demeuré vivace jusqu'à nos jours; et c'est pour en retracer l'image que les processions aux flambeaux, ont été conservées.

Quand les ténèbres voilent ces lieux bénis, et que le silence du soir règne dans la nature, le son joyeux des cloches se fait entendre, et des milliers de pèlerins, armes du modeste flambeau traditionnel, vont se ranger en procession.

Les jeunes filles des diverses paroisses, se groupent pour former différents chœurs. La statue de Marie, portée triomphalement, ferme la marche sacrée. Le peuple s'avance dans les sinueux lacets de la montagne; la vallée s'illumine; le ciel et la terre mêlent leurs harmonies profondes. Au silence religieux du soir succède l'écho mystérieux des voix, et les cantiques se répondent de chœur en chœur. Rien n'est comparable à ces chants de la nuit, à ces innombrables flambeaux qui font de cette terre comme un reflet des cieux, et les larmes

coulent d'attendrissement devant ce spectacle digne de l'admiration des anges,

De retour à l'église, les fidèles reçoivent la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement ; puis, un des missionnaires prend la parole pour les exhorter à passer saintement la nuit. A neuf heures, il y a sermon ; à minuit, la statue miraculeuse est présentée à la vénération des pèlerins, et à deux heures une grand'messe est chantée, souvent en musique.

Cependant les confessions sont entendues, et plusieurs prêtres, devant l'aurore, distribuent le pain miraculeux des anges. Après l'action de grâces, une dernière bénédiction est donnée, la foule sort, et le soleil n'est pas encore levé sur l'horizon, que la multitude des pèlerins n'est plus. Un grand mystère s'est accompli pendant le sommeil du monde et des milliers d'âmes ont été consolées. (1)

Tel est le pèlerinage de Notre-Dame-des-Lumières, depuis que les Oblats en sont les gardiens.

Mais ce n'est pas tout. Sous les ailes et à l'ombre de Notre-Dame-des-Lumières, ils ont vu surgir toute une pépinière d'apôtres, dont beaucoup sont partis pour les missions étrangères, et parmi lesquels on compte Mgr Faraud, de Gigondas. Pendant qu'une partie des Oblats donne des missions à l'extérieur. D'autres instruisent, dans le silence du cloître, un petit groupe d'enfants, destinés eux aussi, à rem-

(1) L'abbé L. C...

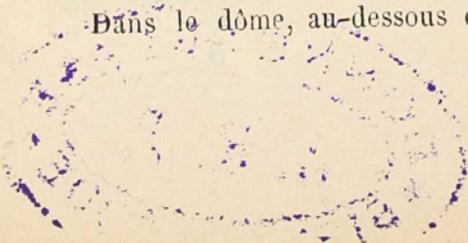
plir les rangs de la milice apostolique. Là se trouvent les espérances et les recrues de l'avenir. Les pèrins n'ignorent pas combien ces enfants, par leur piété et par leurs chants, rehaussent l'éclat des cérémonies religieuses, aux jours des grands concours.

Passant sous silence les autres œuvres accomplies par les Oblats dans le pèlerinage et dans les paroisses, disons un mot de l'église et de la chapelle de Saint-Michel-des-Lumières.

CHAPITRE VII

L'ÉGLISE ET SAINT-MICHEL-DES-LUMIÈRES.

L'Église est d'une très-belle dimension, et d'un bon genre. Elle fut construite, assure-t-on, par un nommé Courtet, architecte de L'Isle. Un système d'architecture dorique, décore le portail, orné entre ses quatre pilastres de deux statues, la *Ste-Vierge* et *Saint Joseph*. Le tympan de la porte montre une image de Notre-Dame-de-Pitié, entre deux anges tenant un flambeau à la main. La façade de ce monument n'est pas achevée, comme on le voit. On monte au sanctuaire par un perron qui donne quinze marches de chaque côté. Le maître-autel, qui est d'un gracieux style, est du dessin du R. P. Telmon. Il fut consacré, le 2 décembre 1855, par Mgr de Mazonod, Supérieur général des Oblats. Derrière l'autel, se trouve un joli chœur où sont placées de front treize stalles en beau bois de noyer. Le R. P. Gigaud, supérieur actuel, a fait fermer ce chœur par deux grillages en ferbronzé et doré, et y a érigé un petit autel adossé à l'autel majeur : c'est là que les membres de la Communauté font leurs principaux exercices de piété, dans le dôme, au-dessous duquel est placé le



maitre-autel, on remarque quatre fleurs de lis, sculptées en relief et faisant corps avec la pierre de la voûte. Elles attestent les liens qui unissaient l'ordre des Carmes à la maison royale de France.

Sous le sanctuaire et le chœur, placés à cette hauteur, se trouve la petite église souterraine, dans laquelle on descend par une porte placée au centre des deux escaliers qui montent au sanctuaire. On descend par treize marches dans cette crypte, qui est très-recueillie. C'est là que l'on vénère Notre-Dame-des-Lumières.

En 1837, quand les PP. Oblats en prirent possession, la statue de la Vierge était placée sur un autel latéral, entourée d'un grand grillage qui était très-nécessaire, les jours de concours, où la foule était immense. L'autel qui était au fond de l'Eglise souterraine, était aussi dédié à la Sainte-Vierge; mais il n'y avait qu'un tableau représentant l'image véritable de la Sainte-Vierge, telle qu'on la vénérait autrefois et dès l'origine de cette dévotion. C'était à proprement parler, Notre-Dame-des-Douleurs, car elle était représentée au pied de la croix, portant son divin Fils Notre Sauveur (1).

(1) Ce tableau était encadré dans un rétable en bois doré, qui ornait le fond de la crypte. Le rétable décorait autrefois l'ancienne église des Beaumettes. On lit dans un angle d'un panneau : « *Guion fecit. 1669.* » On y remarque, parmi

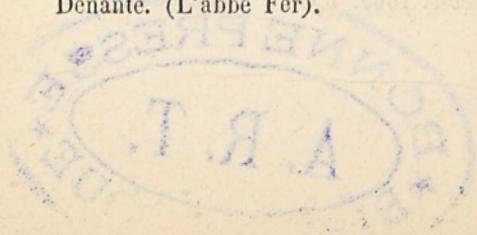


La statue actuelle, qui a remplacé l'ancienne, brûlée pendant la révolution, représente la Sainte-Vierge debout, tenant l'Enfant Jésus au bras. Elle est placée dans une niche éclairée par un effet de lumière, et au milieu d'un cercle de rayons d'or, qui l'encadre complètement. On est saisi, comme en présence d'une céleste vision, lorsqu'on l'aperçoit en entrant dans la crypte.

Un manuscrit de M. de Boudard, nous apprend que la statue vénérée aujourd'hui, se trouvait avant 1793, sur l'autel du saint scapulaire, dans la troisième chapelle, à droite. Elle échappa fort heureusement à la fureur des iconoclastes de cette triste époque.

Le maître autel de la crypte fut consacré par Mgr de Mazenod, le 9 septembre 1847. Une inscription latine, gravée autour de la table, relate cette consécration. Cet autel fut donné par M. l'abbé Gondran, curé de Saint-Cannat (Les Prêcheurs), à Marseille, en reconnaissance de ce qu'il recouvra la vue par l'intercession de N.-Dame-des-Lumières. L'autel de Notre-Dame des Sept Douleurs, donné par les dames Mistralet, fut consacré le lendemain. La statue dont il est aujourd'hui surmonté, a été

les ornements des flammes dessinées : ce qui donne à penser que l'artiste a voulu représenter le prodige des lumières, et rappeler que, là, était le lieu de l'apparition faite à Antoine Denante. (L'abbé Fer).



placée par les PP. Oblats, pour rappeler l'ancienne du maître-autel.

Sur un des piliers de la crypte, à droite, on remarque le blason de M. Adrien du Sordet, de Mâcon. Ce pieux pèlerin, revenant de Jérusalem, vint visiter le sanctuaire de Lumières. Suivi d'un prêtre qui l'accompagnait toujours dans ses dévots pèlerinages, M. du Sordet, arriva à Lumières, au moment où la crypte était en réparation. Pour contribuer à son embellissement, il laissa une offrande considérable qui servit à confectionner la *gloire* dont la Vierge des Lumières est environnée.

Sur le pilier qui est en face, du côté gauche, un blason rappelle un autre bienfaiteur du sanctuaire, M. de Piélat, de Sérignan ; il fit don du magnifique vitrail de la fenêtre ouverte sur la façade.

La tradition rapporte que la chapelle souterraine avait autrefois une abside. Cette partie, croit-on, fut démolie à l'époque de la construction de l'église.

La sacristie actuelle occupe l'emplacement de la chapelle de Saint-Joachim, bâtie par le P. Michel, du Saint-Esprit.

L'Eglise supérieure n'a qu'une nef, dont les décorations sont du style corinthien, mais les chapelles latérales sont très-grandes ; il y en a quatre de chaque côté. Six d'entr'elles seulement, sont ornées d'un autel.

En traversant la nef, le pèlerin est étonné du

grand nombre d'*ex-voto* qui tapissent les piliers et les murailles. Ce sont autant de témoignages de la reconnaissance des peuples, pour les faveurs qu'ils ont obtenues de Dieu, par l'intercession de la Reine du ciel.

L'Eglise a été consacrée par Mgr J. B. de Sade de Mazan, évêque de Cavaillon, en 1699. Au-dessus de la grande porte, on lit une inscription latine, dont voici la traduction :

CETTE ÉGLISE,
SOUS L'INVOCATION DE LA MÈRE DE L'ÉTERNELLE
LUMIÈRE, CONSTRUITE PAR LES AUMÔNES DES FIDÈLES,
A ÉTÉ CONSACRÉE
PAR L'ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME SEIGNEUR
JEAN-BAPTISTE DE SADE DE MAZAN,
ÉVÊQUE DE CAVAILLON,
LE 13 SEPTEMBRE, 1699.

Au-dessus de la fenêtre ouverte sur la porte principale, on voit la date 1694, époque probable à laquelle le vaisseau de l'Eglise fut achevé.

Les vitraux n'ont rien de très-remarquable comme œuvre d'art.

Le vitrail de la fenêtre de la façade, fut donné comme nous l'avons déjà dit, par M. de Piélat de Sérignan. Le dessin représente la Sainte-Vierge, tenant l'Enfant-Jésus entre ses bras. Une couronne royale orne son front. Sa main droite tient le sceptre : le soleil l'entoure de ses rayons comme

d'un vêtement. C'est la reproduction de la gravure qui sert de frontispice à l'ouvrage du Père Michel du Saint-Esprit.

Le vitrail de la rosace qui s'ouvre au-dessus de l'arc-triompbal, représente Notre-Dame des Sept Douleurs. Il fut donné par Madame Joséphine Anastay, veuve Teste, de Villeneuve-les-Avignon. Cette généreuse dame donna encore les deux vitraux du sanctuaire supérieur, l'*Annonciation* et la *Visitation*. Ces offrandes étaient l'expression de sa reconnaissance pour une grâce signalée, obtenue par l'invocation de Notre-Dame-des-Lumières.

En achevant cette description de l'Eglise consacrée à la Vierge des Lumières, une chose nous serre le cœur : c'est de voir que ce monument érigé par la piété d'un autre âge, n'est pas fini. La façade est restée inachevée ; le chœur de l'église n'est nullement en rapport avec la belle architecture de la grande nef ; il est évidemment trop bas, et le clocher est à faire.

Dieu daigne inspirer à quelque âme généreuse, la pensée de contribuer, par des aumônes, à l'achèvement de ce qui manque à l'ornement du trône terrestre de sa divine Mère !

II

Après avoir salué Notre-Dame-des-Lumières, le

pieux pèlerin ne s'en va pas sans visiter Saint-Michel.

Les Carmes prirent possession de cette chapelle en 1664. Elle est distante d'environ quatre cents mètres de celle de Notre-Dame. Bien qu'elle soit perchée, comme un nid d'aigle, presque au sommet d'une colline escarpée, on y arrive par deux chemins taillés dans le roc et très-pittoresques. Les documents nous manquent pour soulever le voile qui cache à notre piété les premières origines de la dévotion à l'archange Saint-Michel. M. l'abbé Terris, dans son beau discours, pour le couronnement de la Vierge des Lumières, en parlant à la fois des origines de Notre-Dame et de Saint Michel, les fait remonter jusqu'au iv^e siècle. Nous citons avec plaisir ce passage du discours qui contient ce précieux détail :

« Vous aimeriez peut-être à savoir quelle main
« reconnaissante aura bâti là sur le torrent du
« Limergue ce pieux sanctuaire dont les ruines
« longtemps négligées, ne furent relevées que dans
« le xvii^e siècle. Oh ! que ne peuvent-ils parler ces
« rochers importants dont les sommets nous mena-
« cent ! Que ne trouvent-ils dans leur profondeur
« silencieuse un écho du iv^e siècle ! Quelles belles
« choses nous saurions ! et quels savants récits
« nous seraient faits sur les moines de Saint-Castor !
« Enfant de la ville de Nîmes, élevé dans celle
« d'Arles, où il plaidait le droit des pauvres, Casto

« ne tarda pas à gagner la solitude et à embrasser
« la vie cénobitique. A deux pas de nous, sur les
« collines de Menerbes, il bâtit la célèbre abbaye
« de Mananque, qui devint bientôt une pépinière
« d'évêques et une pépinière de saints. Et tel était
« le désir de la perfection et de la retraite, qu'on
« vit, à l'exemple des moines de l'Orient, les reli-
« gieux quitter leur monastère pour s'enfermer, une
« partie de l'année, dans les grottes du voisinage
« et dans les lieux inhabités ; et ce fut l'origine
« des ermitages, dont quelques-uns devinrent plus
« tard de célèbres prieurés, et dont les noms et
« peut-être les ruines, se conservent dans le pays :
« Saint-Julien, Saint-Pantaléon, Saint-Faustin,
« à côté de cette colline ; Saint-Martin, Saint-
« Yères, Saint-Symphorien, à Rustrel ; Saint-
« Philibert au Villars ; et tant d'autres. De sorte,
« dit le pieux et savant historien du diocèse d'A-
« vignon, que la vallée du Calavon offrit quelque
« chose de semblable aux déserts de l'ancienne
« Egypte et du mont Sinai. »

« Parmi les ermitages, il en est un que vous
« venez de visiter ; il s'appelle aujourd'hui Saint-
« Michel-des-Lumières ; on le nommait alors
« *Saint-Michel-de-la-Beaume*, ou *Saint-Michel-*
« *des-Saints*. Les religieux qui en tracèrent le
« sentier, il y a *quatorze cents ans*, cherchaient
« comme nous le chemin du ciel, et, comme nous,
« ils pensèrent, sans doute, que le meilleur guide

« à prendre était la Sainte-Vierge. C'est pourquoi
« il ne répugne pas de croire qu'ils eurent la pen-
« sée de bâtir sur les bords du torrent, comme
« une halte dans les orages, comme un abri contre
« les passions du cœur, une chapelle à la tout
« aimable Mère de Dieu. Et n'est-ce pas ici encore,
« que priaient Saint Castor, lorsque, fait malgré lui
« évêque d'Apt, il quittait de temps en temps sa
« ville épiscopale pour venir à Mananque visiter
« ses religieux, et leur lire les beaux traités que
« leur envoyait de Marseille le célèbre Cassien ? Et
« lorsque le saint s'en retournait à pied, accom-
« pagné de Saint Léonce, son successeur dans
« l'abbaye et plus tard sur le siège d'Apt, ne nous
« est-il pas permis de croire qu'il quittait avec son
« compagnon, la vieille voie romaine pour venir
« dans ce sanctuaire béni se dire adieu et s'em-
« brasser sous les yeux de Notre-Dame. »

La tradition constante du pays donne raison à l'historien et à l'orateur ; elle fait remonter aux époques les plus reculées, un culte particulier à la Sainte-Vierge et à Saint Michel. Sur les lieux mêmes où se voient aujourd'hui les deux sanctuaires qui leur sont dédiés.

Courtet, dans son dictionnaire des communes du département de Vaucluse, Article Goult, rapporte que la chapelle de Saint-Michel est mentionnée, l'an 1084, dans une bulle du pape Grégoire VII,

confirmant les donations faites au monastère de Saint-Victor de Marseille.

M. l'abbé André donne à la chapelle de Saint-Michel, une antiquité plus haute qu'à celle de Notre-Dame. Consulté en 1859, par le R. P. Ricard, sur l'origine de la chapelle de Saint-Michel, voici la réponse qu'il daigna lui faire.

Vaucluse, 27 janvier 1839.

Mon révérend Père,

« Je m'empresse de répondre à votre lettre si
« flatteuse pour moi. Je suis heureux d'offrir aux
« PP. Oblats, un des épis historiques, que j'ai
« glanés dans les deux énormes volumes du car-
« tulaire de Saint Victor. Je vais donc vous don-
« ner un sommaire précis et très-exact de tout ce
« qui concerne Saint-Michel de la Beaume; je
« copierai textuellement les choses que je jugerai
« dignes de vous intéresser.

« En 1034, Guillaume de Simiane et Adélaïs, sa
« femme, ainsi que leurs enfants, font donation
» au monastère de Saint-Victor de Marseille, d'un
« alleu qui leur vient de leurs parents, par héri-
« tage, et cet alleu se trouve dans le comté de
« Cavaillon, c'est-à-dire l'église de Saint-Michel,
« qui est située dans la vallée du Limergue, sur le
« flanc de la montagne qu'on appelle *Castellar*
« avec son territoire déterminé, sous le château de
« Goult. Voici ses limites du côté du nord, de-

« puis la roche pointue jusqu'au Limergue, et, en
« suivant son lit, jusqu'au Calavon, et, depuis le
« Calavon, en suivant la voie publique (1), jus-
« qu'à la fontaine d'Aiméric, et de cette fontaine
« jusqu'au lieu appelé les *Artèmes*, en suivant le
« versant des eaux, jusqu'au *détroit* (le lieu le plus
« resserré de la vallée). De là, les limites traver-
« sent le Calavon, vont en droite ligne par la vallée
« (Mauvallat), derrière le *Castellar* (2), jusqu'à la
« Beaume-Noire, et de Beaume-Noire, jusqu'à la ro-
« che pointue. Nous donnons pour les fiançailles
« de l'Eglise, la partie du *renfort* qui est au haut-
« du *renfort*. (Traduit du cartulaire de Saint Vic-
« tor, page 428).

« Je fais deux remarques sur cette charte, dont
« une a rapport à l'église de Saint-Michel. Ceux
« qui sont versés dans l'histoire du moyen-âge,
« savent qu'on donnait le *sponsalitium*, cadeau des

(1) Ancienne voie romaine, qui reliait autrefois Apt à
Cavaillon, sur la rive gauche du Calavon,

(2) On voyait encore, il y a quelques années, au sommet
de la colline, sur les flancs de laquelle est bâti Saint-
Michel, les ruines de cette ancienne tour ou maison forte,
appelée ici *Castellar*. La Beaume-Noire, a encore conservé
son nom aujourd'hui, ainsi que la montagne des *Artèmes*.
La fontaine d'Aiméric paraît avoir été ainsi appelée du
quartier où elle coulait, qu'on nomme aujourd'hui *Mari-
camp*.

« épousailles, à une église le jour de sa consécra-
« tion. Par conséquent, Guillaume, en disant qu'il
« donne à l'église de Saint-Michel de la Beaume,
« pour cadeau des épousailles, la terre dont il est
« parlé, fixe la date de la consécration de cette
« église au commencement du xi^e siècle ; il pour-
« rait se faire aussi, que l'église de Saint-Michel,
« eût été construite en 1031, sur un plus ancien
« oratoire. Cette donation fut suivie de plusieurs
« autres. »

« Vous voyez que, dans les diverses chartes que
« je viens de citer, il n'est nullement question de la
« chapelle de Notre-Dame, qui a dû exister long-
« temps après celle de Saint-Michel. »

Signé : J. F. ANDRÉ.

Quand les Carmes arrivèrent à Notre-Dame-des-
Lumières, la chapelle de Saint Michel était presque
entièrement ruinée. Vers l'an 1664, elle fut en partie
réédifiée par le P. Michel du Saint-Esprit. Mais
elle subit de nouveau les ravages du temps, et les
P. P. Oblats ne trouvèrent à peu près que des
débris. Le R. P. Viala, la fit complètement restau-
rer. Déjà, en 1840, on y arrivait par des chemins
qu'avait tracés le R. P. Ricard, chemins qui sont
aujourd'hui très-commodes, grâce aux soins cons-
tants du bon frère Jourdan, bien connu de tous
les pèlerins ; et, en 1845, le même Père avait planté
les pins qui boisent présentement la montagne,

autrefois entièrement dénudée, sauf dans certains endroits où l'on voyait quelques vignes. La statue qui, dans la chapelle, représente le chef des milices célestes, où selon l'expression du P. Michel, le *grand connétable du ciel*, est due à la générosité des dames Mistralet. L'une d'elles voulut bien être la marraine de la nouvelle cloche, et M. Demarre, maire de Goult, le parrain.

Les Pères Oblats résidants à Notre-Dame-des-Lumières, ont choisi la chapelle de Saint Michel pour le lieu de leur sépulture. Déjà, plusieurs religieux y reposent dans le Seigneur et à l'ombre du bouclier du grand archange.

Du plateau de Saint Michel, le pèlerin a sous les yeux un joli panorama. Au fond du vallon coule le *Limergue* qui baigne la lisière du jardin des Oblats, et va se jeter à peu de distance dans le Calavon. En face, et au sommet de la colline dite *Roque-Redonne*, se trouve le village de Goult, dont on aperçoit quelques maisons. Goult ou Agoult, qui a reçu son nom de la puissante famille d'Agoult, conserve encore d'assez beaux vestiges de son ancien château. Les messieurs Demarre, en sont les possesseurs actuels. A droite, et perchés sur de fertiles côteaux, se présentent les villages de *Bonnieux* et de *La Coste*, tous deux assis au pied de leur église, mais le premier, plus heureux que le second, ayant conservé l'intégrité de sa foi. On voit au-dessus de La Coste les restes de l'ancien château de la famille

de Sade, illustre dans les annales de la Provence. Sur la déclivité du côteau de La Coste, se dresse un vieux château, encore flanqué de quatre tours, et auquel ses hôtes, à cause de l'agrément du site, avaient donné le nom de *Beaurepos*. Il appartenait à la famille de Saporta. Là, vivait, il y a deux cents ans, un gentilhomme très-dévoit à Notre-Dame-des-Lumières, et qui chantait son aimable Reine en des stances pieuses.

A gauche, on voit les emplacements des villages de *Murs*, de *Lioux* perdus dans les déchirures de la montagne de Besaure. Mais *Joucas* apparaît tout entier, au pied de l'antique château des Commandeurs de Malte. Nous ne disons rien des montagnes qui forment le fond de ce gracieux tableau, nous en avons parlé ailleurs.

CHAPITRE VIII.

NOUVEAUX MIRACLES, DEPUIS QUE LES OBLATS SONT
ATTACHÉS A LA GARDE DU SANCTUAIRE.

Il semble que Dieu ait voulu récompenser ce qui avait été fait pour la gloire de sa très-sainte Mère ; les guérisons, les protections spéciales, ne cessaient d'avoir lieu, comme aux beaux jours des premières apparitions. La douce patronne de Lumières, se montrait également l'avocate, auprès de son Fils, et la bienfaitrice de toutes les âmes qui l'invoquaient avec confiance. Son cœur maternel s'épanchait en faveurs miraculeuses de tous genres. En voici quelques-unes qui nous ont paru admirables.

En 1839, le R. P. Ricard, supérieur, confessant une brave femme de Gravéson, apprit que depuis 38 ans, elle n'avait pas manqué de venir, chaque année, remercier la Sainte-Vierge, pour l'insigne miracle dont elle avait été l'objet de la part de cette mère compatissante. Sollicitée de faire connaître en quoi consistait ce miracle, elle s'exprima ainsi :

« J'étais mariée depuis quelques années, et j'avais des enfants qui ne pouvaient pas encore gagner leur vie, quand mon mari tomba malade.

Pour entretenir ma famille, je me mis à travailler de toutes mes forces. Mais, je m'aperçus bientôt que ma vue faiblissait de la manière la plus sensible et la plus alarmante ; le mal augmentait toujours, j'avais de la peine à me conduire, je consultai notre médecin qui, après avoir examiné mes yeux, me dit : « Vous avez la cataracte ; il n'y a pas d'autres remèdes qu'une opération que votre fortune ne vous permet pas de tenter. »

Quelle ne fut pas ma désolation, en entendant le médecin parler de la sorte ! Le désespoir allait s'emparer de moi, quand je me souvins des miracles que Notre-Dame-des-Lumières n'avait cessé de faire, en faveur des malheureux. Je retourne à la maison, je quitte mes souliers et mes bas, disant que j'allais partir. Mon mari et mes voisins crurent que je devenais folle.

— « Où veux-tu aller ? »

— « A Lumières, à Lumières. »

— « Nu-pieds ! »

— « Oui, nu-pieds ! »

On ne doutait plus que je ne fusse folle. Je m'échappai de leurs mains et me mis en route, priant et pleurant. Je ne sais ce que je fis encore, mais ce que je sais bien, et ce que je n'oublierai jamais, c'est qu'arrivée ici, après avoir fait dix lieues, je tombai à genoux devant la Sainte-Vierge. Je versai un torrent de larmes, en lui disant : « O bonne Mère, qu'allons-nous devenir ?... des enfants tout

jeunes un mari malade..... moi aveugle.....
Grande Notre-Dame-des-Lumières, vous êtes ma
seule ressource, ne m'abandonnez pas!..... »

Mettant alors mes mains devant mon visage, je
me pris à sanglotter... Et voilà qu'au même
instant, quelque chose se détache de mes yeux, et
malgré l'obscurité de la chapelle, je vois clair, je
me sens guérie. Je regarde ce qui était tombé de
mes yeux, et je vois des espèces d'écailles qui s'at-
tachaient à mes mains. Je ne me possédais plus de
joie, je ne savais comment exprimer mon bonheur
et ma reconnaissance à la Grande-Notre-Dame-des-
Lumières. Je lui promis de venir, chaque année, la
remercier...

Le médecin attesta que l'aveugle était guérie sans
pouvoir dire comment. Le R. P. Ricard, fit léga-
liser la signature du médecin, par le maire de
Gravéson, et déposa ladite attestation parmi les
papiers du couvent de Lumières.

En 1844, Henri Lambert, fils d'Henriette Vacher,
veuve Lambert, de Marcilloles (Isère), avait perdu
la vue par suite d'une grave maladie. Le médecin
déclare qu'aucun remède humain ne pourrait lui
rendre l'usage de ses yeux. Le 7 août, sa mère fut
assister à la messe, dans sa paroisse, s'unissant
d'intention à celle qu'on devait dire, le même jour,
pour son fils, à Notre-Dame-des-Lumières. Admi-
rables effets de la protection de Marie ! A son retour,

cette mère trouva son enfant guéri, au grand étonnement de tout le monde.

L'attestation en a été signée. Le 24 novembre 1841, par M. le curé et MM. les fabriciens, par M le Maire et son conseil, et par Henriette Vacher, mère de l'enfant.

Colombe Latour, de Sarrisans (Vaucluse), se voyait depuis dix-huit mois, condamnée aux plus cruelles infirmités. C'était peu d'être privée, en grande partie de l'usage de ses membres, de ne pouvoir se remuer qu'avec de grands efforts, elle sentait aussi son corps tordu par une force irrésistible. Ce malaise devenait parfois si grand, et la contraction de membres si violente, qu'il lui est arrivé de presque broyer un petit crucifix qu'elle tenait entre les mains pour s'exciter à la patience. Elle était, en même temps, en proie à un horrible mal de gorge qui ne lui laissait de repos ni le jour, ni la nuit, et elle ne pouvait prendre que peu de nourriture ; la faim et l'insomnie, venaient ainsi compliquer ses douleurs. Enfin, pour que rien ne manquât à ce long martyre, une hernie s'était déclarée chez elle, et mettait le comble à ses tourments.

Un si violent état devait hâter sa fin, et elle sentait qu'elle aurait dû succomber depuis longtemps, si Dieu n'avait voulu faire éclater en elle la puissance de Marie. Un jour, elle éprouva soudainement un vif désir de venir en pèlerinage à Notre-

Dame-des-Lumières; une voix intérieure sembla même lui dire : « C'est là que je t'attends. » Elle vint donc, et elle pria avec toute la confiance dont elle était capable. Cependant, elle dût reprendre le chemin de son pays, toujours dans les mêmes souffrances, et couchée sur des matelas placés dans la voiture. Elle n'était pas guérie, mais sa confiance était restée inébranlable, et elle priait. Après un quart-d'heure de marche, il lui sembla qu'on la tirait, tout-à-coup, d'un bain adoucissant, et elle se trouva complètement délivrée de toutes ses infirmités, contractions, hernie, etc... Elle entonna aussitôt un cantique d'actions de grâces. En arrivant chez elle, elle descendit sans peine de la voiture et monta rapidement les degrés de sa maison.

Depuis ce jour mémorable, elle n'a plus ressenti la moindre douleur, ses insomnies ont disparu, elle marche d'un pas solide et ferme, elle prend librement sa nourriture et peut vaquer aux occupations les plus pénibles. Dans le carême, elle a supporté sans fatigue la pratique du jeûne et de l'abstinence : Gloire donc à Marie !

Le 11 septembre 1848, une enquête publique de cette guérison miraculeuse, a eu lieu à Notre-Dame-des-Lumières. Mademoiselle Latour, a elle-même raconté le fait ci-dessus. Toute sa famille qui l'accompagnait, a assuré avec serment, que tous les détails racontés plus haut, étaient de la plus rigoureuse exactitude. Plus de cent témoins oculaires,

venus de Sarrians, ainsi que plusieurs ecclésiastiques, ont rendu le même témoignage. Le fait est d'ailleurs connu de tout le pays, c'est-à-dire, de plus de trois mille âmes.

Le 19 août 1858, une autre guérison non moins étonnante, fut celle de Virginie Brémond, de Beaumes-de-Venise. A la suite de diverses indispositions, elle était devenue hydropique, et tout faisait croire qu'elle était aussi atteinte de phthisie. Depuis deux mois, elle était dans un tel état de faiblesse et de dégoût, qu'elle ne prenait plus que quelques gouttes de lait pour toute nourriture. Les médecins ne trouvaient point de remèdes, et l'on s'attendait qu'elle n'irait pas loin.

Dans cette situation désespérée, la pensée lui vint de se faire transporter à Notre-Dame-des-Lumières. Mais comment faire ce voyage? Chacun craignait un accident fatal. Pleine de confiance, elle fit tant cependant, qu'elle obtint de son mari ce qu'elle désirait. M. Bressy, curé doyen de Beaumes, lui dit en la voyant partir : « Ma bonne Virginie, si tu reviens guérie, je promets de dire neuf messes d'actions de grâces. »

Le 14 août, de grand matin, Brémond prit sa femme et son enfant, âgé seulement de trois à quatre ans, les plaça dans une charrette et partit pour Lumières. La confiance de Virginie était telle, qu'oubliant sa faiblesse, elle voulut assister à la procession, passer la nuit dans la chapelle et faire

la communion avec les autres. Tout porte à croire qu'arrivée aux pieds de la Sainte-Vierge, elle fut aussitôt guérie, sans qu'elle éprouvât aucune de ces impressions qui indiquent souvent l'opération instantanée du miracle. Le fait est que, naturellement, elle n'aurait pas dû supporter la fatigue de la procession et de la nuit, si la Sainte-Vierge n'était déjà venue à son secours. Mais, il n'y eut plus de doute, lorsque retournant à Beaumes, le 15 au matin, et s'arrêtant à l'Isle, Virginie sentit l'appétit revenir, plongea la main dans le panier aux provisions, saisit un morceau de pain et le mangea. Son mari était alors un peu éloigné, mais l'enfant voyant sa mère manger du pain, de si bon appétit, court à son père en criant : « Père, maman mange du pain ! » Tout jeune qu'il fût, cet enfant avait vu dans cet acte quelque chose de bien surprenant. Sa mère, en effet, depuis bien longtemps n'en mangeait plus.

Le mari accourt, demeure stupéfait. Sa femme lui dit : « Ne crains rien ; je suis guérie. » Transportés l'un et l'autre d'une joie indicible, ils se hâtent de se rendre à Beaumes. Les offices de l'après-midi, n'étaient pas encore finis, quand ils entrèrent dans l'église et publièrent le miracle. Tout le monde pleura de joie, en voyant Virginie rayonnante de bonheur.

On la ramena comme en triomphe à sa maison, et là, en preuve de miracle, Virginie se mit à man-

ger du melon, de la salade, tout ce que les gens bien portants ont coutume de manger.

Le lendemain, M. le curé commença la première des neuf messes d'actions de grâces qu'il avait promises. Après la messe, Virginie engagea quelques-unes de ses amis à l'accompagner sur la montagne au pied de laquelle Beaumes est bâtie. Elle marchait la première ; les autres avaient peine à la suivre.

Au mois de septembre, Virginie accompagnée de son mari, de M. le curé et de plus de cent personnes de Beaumes, revint à Lumières, pour remercier la Sainte-Vierge. On renouvela, à cette occasion, ce qu'on avait fait pour Colombe Latour. Virginie fut interrogée, et elle confirma tout ce qui vient d'être dit. Le P. Ricard appela ensuite en témoignage toutes les personnes de Beaumes qui étaient présentes ; elles attestèrent toutes en quel état elles avaient vu Virginie avant le 15 août, et comment elles l'avaient vue parfaitement guérie, ce même jour, à son retour de Notre-Dame-des-Lumières. M. Bressy, couronna cet acte par sa propre attestation, et par un discours à la louange de la très-sainte Vierge.

— Marie Nicodel, âgée de 39 ans, née à Pinon, et y demeurant avec ses parents, était depuis l'âge de 18 ans, torturée par diverses maladies qui la faisaient souffrir horriblement. Depuis près d'un an, elle était en proie à une affection très-douloureuse. Au commencement de juillet, elle se sentit

prise d'une paralysie qui la priva d'abord de l'usage du bras gauche, puis d'une jambe.

Monsieur le docteur Barret, de Carpentras, fut appelé. Celui-ci voulut s'aider des lumières du docteur Vallié, de Montpellier, qui, en d'autres circonstances avait donné ses soins à la malade. Le traitement commencé dans les premiers jours de décembre, se continua jusqu'en janvier. Les remèdes les plus énergiques restèrent sans succès. Le docteur crut devoir se retirer, déclarant que le mal lui paraissait au-dessus de la science.

A cette paralysie était venu se joindre un grand dégoût pour les aliments, à ce point qu'une cuillerée de bouillon ou d'eau sucrée suffisait pour mettre la malade dans un état de prostration. Cependant sa confiance en la Ste-Vierge était toujours vive; même elle nourrissait le projet d'un pèlerinage à Notre-Dame de Lumières. Le jeudi, 40 mai 1860, la congrégation des filles de la paroisse devait faire ce pèlerinage. Ne pouvant aller solliciter en personne, la guérison qu'elle désirait si ardemment, Marie Nicodel demanda qu'on voulût bien faire dire une messe à son intention, au sanctuaire miraculeux.

La Ste-Messe fut dite conformément à ses vœux, et à l'autel de la Ste-Vierge, vers les huit heures. Toute la congrégation pria pour elle avec beaucoup de ferveur. Or, à peu près dans le même temps, elle sentit une douleur très-aigüe dans son bras para

lisé. Plus tard, vers les deux heures, se trouvant seule, elle éprouva une forte secousse, qui fit bondir le bras et remuer les doigts. Etonnée de ce qu'elle ressent, elle appelle ; on se hâte d'accourir. O heureuse surprise ! elle lève le bras, le porte sur la tête, l'agite en tous sens. On tombe à genoux pour remercier la Ste-Vierge, dont la bonté et la puissance éclataient manifestement. Toutefois, elle n'avait accordé que ce que la malade avait demandé, à savoir la guérison du bras. Marie Nicodel ressentit dès lors un mieux général ; elle put prendre quelques aliments sans être incommodée, ce qui lui avait été impossible depuis plus de trois semaines.

Ce jour-là même, jeudi, 40 mai, on commença une neuvaine d'actions de grâces, pendant ou après laquelle on se proposait de faire un pèlerinage à Lumières et d'y conduire la malade, malgré la paralysie de sa jambe. La fin de la neuvaine approche, on se dispose au voyage, mais le mauvais temps ne permet pas de se mettre en route. Cependant on sonne la première messe qu'on doit dire à l'intention de la malade. La cloche, en excitant son désir, lui donne des forces ; elle demande qu'on l'aide à s'habiller ; sa sœur obéit, la prend dans ses bras et la porte à l'église. La messe se dit ; elle a le bonheur d'y faire la Ste-Communion. Après la messe, on entonne le *Sub tuum*. Au second verset, la malade se lève tout à coup, comme soulevée

par une main invisible et tombe à genoux. Elle demeure ainsi pendant une demi-heure; enfin, elle se lève, et, à la grande joie de tout le monde, elle demande ce qu'elle doit faire des béquilles qui lui sont désormais inutiles. Il fut convenu qu'elle en laisserait une à la chapelle de la Ste-Vierge, dans la paroisse, puisque c'était là que la bonne Mère avait voulu lui faire part de ses grâces, et que l'autre serait portée à Notre-Dame des Lumières, dès qu'on en pourrait faire le voyage.

Mlle Nicodel fut présentée à M. le Chanoine doyen qui l'interrogea et la vit marcher assez facilement, en s'appuyant toutefois sur le bras d'une personne.

La guérison du bras et de la jambe fut bientôt suivie de celle de l'estomac. Dès lors, l'état-général de la malade alla toujours s'améliorant. Enfin, elle put réaliser le pèlerinage si longtemps désiré. Elle se rendit à Lumieres, à jeun, y communia et revint ce soir sans fatigue, malgré les émotions de la journée.

Huit jours après sa guérison, elle reçut la visite de M. le docteur Barret, qui déclara hautement que la guérison était vraiment extraordinaire et en dehors des lois de la science. Tout le monde y a vu un miracle de la bonté de Marie. Les témoins de la maladie et de la guérison miraculeuse, ont bien voulu signer le procès-verbal qui a été dressé devant M. Vève, curé, chanoine-honoraire.

CHAPITRE IX.

COURONNEMENT DE NOTRE-DAME DES LUMIÈRES.

Dieu par des miracles sans nombre, glorifiait de jour en jour le St-Pèlerinage. Toutefois il ne crut pas avoir fait assez : il voulut encore que son Eglise, par l'organe du Souverain Pontife, le glorifiât à son tour, en lui décernant l'une des plus rares, comme des plus insignes faveurs. Déjà le saint siège avait enrichi le vénéré sanctuaire, des plus précieuses indulgences; cette fois, Pie IX daigna lui accorder une faveur d'un ordre exceptionnel, qui demande à être signalée d'une manière toute spéciale. Nous voulons parler du couronnement de la statue miraculeuse de N.-D. des Lumières.

L'initiative de cette faveur insigne est due à Mgr Séméria, oblat de Marie Immaculée, et vicaire apostolique de Jaffna (Ceylan.) Ce saint apôtre, que les oblats pleurent aujourd'hui, était venu recommander son troupeau à N.-D. des Lumières. En partant pour sa lointaine mission, il se rendit chez Mgr Debelay, alors archevêque d'Avignon, pour le prier en son nom et au nom du T. R. P. Fabre, supérieur général des Oblats, de vouloir bien faire au souverain Pontife, la demande d'une

couronne pour l'image de la Vierge, la plus illustre, la plus vénérée de la Provence et du Comtat Venaissin.

Mgr Debelay, de sainte mémoire, désireux, lui aussi, de donner un témoignage éclatant de sa dévotion envers Marie, se rendit à Rome, où il présenta au St Père la supplique rédigée par le T. R. P. Fabre, et eut le bonheur d'obtenir, de Pie IX, l'objet de son pieux désir.

Mais hélas ! Le ciel se contenta du plus ardent de ses vœux, et il alla recevoir sa couronne avant d'avoir pu placer sur le front de la Ste-Vierge, celle qu'il lui destinait depuis longtemps. Voici en quels termes Mgr Dubreil, dans son mandement à l'occasion du couronnement de Notre-Dame des Lumières, raconte comment il lui fut donné de conduire au but la pieuse pensée de son vénérable prédécesseur :

« Il y a deux ans, à peine, N. T. C. F., le prélat qui nous a si longtemps bénis, s'était rendu à Rome, pour y prier au tombeau des apôtres, pour y contempler le successeur de Pierre, pour y rendre hommage à Jésus-Christ, dans la personne Auguste de celui qui le représente ici-bas. Il avait été accueilli, dans la ville éternelle, avec cette distinction flatteuse qu'elle réserve aux archevêques de la noble cité qui garda cent ans ses Pontifes ; avec cette sympathie exceptionnelle, qui l'accompagnait

partout où il portait ses pas, partout où se révélaient ses vertus.

« Il était revenu au milieu de son peuple ; il y était revenu heureux, car il était chargé pour lui de plus d'une bénédiction précieuse, car, parmi les présents qu'il avait reçus, il pouvait montrer avec une juste satisfaction une magnifique couronne dont le sanctuaire de Notre-Dame des Lumières qu'il aimait, et pour lequel il avait demandé une faveur de sa sainteté, allait bientôt être enrichi. »

« Déjà plein d'espérance, il faisait les apprêts d'une de ces solennités qui sont toujours si populaires. Il rayonnait de joie à la pensée qu'il allait refaire, au milieu de nos champs bénis, cette manifestation si triomphante, cette belle journée dont les murs d'Avignon semblent encore émus, dont la mémoire ne s'effacera jamais.

« Hélas ! il est des consolations que Dieu ne donne pas deux fois dans une vie. Et cette fête du 24 octobre que nous lui avons faite si belle, il ne devait plus la retrouver qu'au ciel... »

« Toutefois, ainsi que le dit l'Écriture, le désir du juste ne sera point comme celui du méchant, et le vœu de son âme accepté par la Providence, ne demeurera pas sans être accompli. Elle ne périra point cette couronne tombée de ses mains mourantes, qui nous sera chère désormais à un titre de plus, puisque c'est le dernier regard d'un Père qui l'a consacrée. »

Écoutez maintenant les accents émus par lesquels notre archevêque bien aimé exprime ses sentiments de joie et de sainte impatience, de pouvoir bientôt parer du diadème le front glorieux de Notre-Dame des Lumières.

« Grâce au zèle des pieux Oblats qui nous l'ont conservée, grâce à la délégation dont il a plu à sa sainteté de nous honorer pour la seconde fois, nos mains, qui l'ont recueillie comme un précieux héritage, la rendront bientôt à sa brillante destinée !

« Bientôt au pied de cette montagne miraculeuse, où tant de douleurs ont été consolées, tant d'infirmités guéries, à l'heure, où, selon la tradition des aïeux, des Lumières venues du ciel révélèrent le trésor qu'elle gardait caché, tandis que les anges et notre saint prédécesseur regarderont de-là haut, tandis que les restes de Ste-Anne, qui reposent sur cette même terre, en tressailleront, nous irons, au milieu des acclamations des peuples, au bruit des pieux cantiques, porter le radieux diadème sur le front de la Mère de Dieu, pour qu'il y demeure à jamais, pour qu'il atteste à jamais aux générations à venir la piété de la nôtre : pour qu'il apprenne aux pèlerins qui viendront un jour la visiter, combien fut grande la vénération du chef de l'Eglise, pour cet antique sanctuaire. »

» Bientôt la Reine des anges recevra parmi nous un nouveau témoignage de l'amour de ses enfants ;

bientôt il nous sera donné d'ajouter une page de plus à celles que les siècles ont écrites, à cette page que quarante évêques viennent d'ajouter à l'histoire de ses triomphes.»

« Bientôt aux pieds de ses autels, nous continuerons, nous aussi, cet hymne que Dieu a commencé lorsqu'il consolait le monde naissant et le premier homme après la chute (1) ; l'hymne que les Patriarches redirent à la solitude ravie, quand ils saluèrent de loin et par de si vives images, l'aurore du plus beau des jours ; l'hymne que l'Eglise, que la terre chante depuis six mille ans à sa gloire. »

« Pleins d'un saint enthousiasme, épris à notre tour de la beauté de l'Epouse des cantiques, nous aussi, nous nous écrierons, après Salomon, après l'Esprit saint, après Pie IX, après tous les peuples qui l'ont répété naguère avec lui : « Vous êtes toute belle, ô Mère bien aimée, aucune tâche n'est en vous : *Tota pulchra es, et macula non est in te.* » Nous lui dirons : « Descendez du Liban, *veni de Libano...* Descendez, car la couronne que vous promet le roi d'Israël, le vicaire du Christ l'a mise en nos mains, et nous sommes impatients d'en parer votre tête : *Veni de Libano, veni, coronaberis.* Nous dirons, et l'Epouse des cantiques touchée de nos accents descendra du ciel, et elle viendra au milieu de son peuple, pour lui sourire, pour ac-

(1) *Ipsa conteret caput tuum.*

cepter son offrande, pour le combler de ses bienfaits.»

« C'est le 30 juillet que nous irons au milieu des populations qui nous attendent, célébrer cette touchante cérémonie...»

Le pieux prélat concluait son mandement en invitant expressément à la solennité le vénérable chapitre de sa Métropole; MM. les ecclésiastiques du diocèse, ceux surtout des paroisses voisines qui pourraient s'y rendre sans difficulté; les paroisses des environs à se faire représenter par leurs congrégations, bannière en tête. Enfin, sa Grandeur ordonnait que, durant les huit jours précédant la fête, il y aurait, dans la chapelle de Notre-Dame des Lumières, une instruction qui serait suivie du chant des Litanies de la Ste-Vierge, du *Sub tuum* et du Salut; que, pendant le même nombre de jours, toutes les cloches de la chapelle et toutes celles des paroisses environnantes sonneraient après l'*Angelus*, comme la veille des plus grandes fêtes; que, pendant les huit jours, qui suivront le Couronnement, il y aurait, tous les soirs, dans le sanctuaire, instruction, chant des Litanies de la Ste-Vierge et du *Magnificat*, et bénédiction du très Saint Sacrement.

A présent, nous n'avons qu'à céder la parole au R. P. de l'Hermitte, ancien supérieur de la maison d'Aix, aujourd'hui assistant général de la Congrè-

gation des Oblats, qui a donné des fêtes de Lumières une relation très exacte (1).

« Un imposant spectacle religieux vient d'attirer des foules immenses à Notre-Dame des Lumières, petit hameau du diocèse d'Avignon. Là, depuis des siècles, existe un sanctuaire célèbre, consacré à la Ste-Vierge et visité par les pieuses populations du Comtat et de la Provence. Placé dans un site pittoresque, au pied du Luberon premier contre-fort des Alpes, non loin du Ventoux, le géant de ces contrées, le sanctuaire de Notre-Dame des Lumières se détache dans le vaste cadre des montagnes, et orne comme une perle précieuse les vallées du Limergue et du Calavon. Au dix-septième siècle, des lumières miraculeuses apparurent sur les collines voisines, étendant leurs clartés jusqu'au vieux sanctuaire de St-Michel, assis à la façon d'un nid d'aigle dans l'enfractuosité d'un rocher.

« Telles furent les origines ; je n'ai point à les raconter, ni à dire comment l'Eglise, appelée à juger, décida sur ces prodiges. Il me suffira pour édifier vos lecteurs, de leur envoyer les souvenirs de la grande manifestation du samedi, 30 juillet, à l'occasion du couronnement de Notre-Dame des Lumières. Venu à cette fête, en pèlerin, après avoir visité bien d'autres sanctuaires, j'ose affirmer

(1) Voir le journal *Le Monde* du 17 août 1864.

que celui de Lumières, est, à tous égards, un des plus pieux et des plus intéressants de notre catholique France.

« Partis d'Avignon, la veille, vers une heure, nous aperçûmes bientôt, sur la route, brûlée par un soleil dévorant, des voitures remplies de pèlerins, transportant des familles et des paroisses entières. Ce n'est pas sans une secrète admiration que l'étranger voit ces courageux chrétiens, bravant les ardeurs de l'été et les souffrances d'une longue route, pour accomplir leur pèlerinage à la Bonne Mère. Bientôt nous traversions la petite ville de l'Isle, aux charmants ombrages, sous lesquels dorment les eaux transparentes de la Sorgue, et laissant à notre droite Cavaillon, célèbre par son ancien évêché, à notre gauche la fontaine de Vaucluse, chantée par la poésie, nous arrivons à cinq heures à Notre-Dame des Lumières, où déjà se pressait une foule de prêtres et de fidèles.

« Le Couronnement devait avoir lieu le lendemain dans la nuit, car ici tous les concours ont lieu la nuit, en souvenir des apparitions lumineuses du commencement, et je dirai tout à l'heure, pour rassurer les prudents et les timides, ce qu'il y a de touchant dans le respect de cette tradition. La matinée du 30, se passa en préparatifs. Des foules compactes arrivaient à chaque instant : c'étaient de véritables émigrations dirigées souvent par MM. les curés, et chacune d'elles apportait des

vivres pour deux jours et des tentes pour s'abriter . Au confessionnal, les prêtres se succédaient ; le jour et la nuit, quinze confesseurs ont été au service des âmes. Les Oblats de Marie-Immaculée, qui ont la garde du sanctuaire, se multipliaient pour suffire à ce travail, ajouté aux préoccupations de la fête, et les prêtres venus de toutes parts les aidaient dans ce consolant ministère. L'église ne désemplit pas de la journée ; on y chantait, on s'y confessait, on s'y coudoyait dans ce mouvement calme et animé tout à la fois des populations méridionales, qui loin d'être une offense à Dieu, est un mode particulier de louange. C'était surtout à la crypte où réside N.-D. des Lumières, que la foule se portait de préférence. Dans les vastes jardins des P.P. Oblats, sous les charmilles, près des fontaines, dans les sinuosités gracieuses et ombragées de la montagne, au pied de la chapelle de saint Michel, et sur la verdure des prairies qu'arrosent le Limergue et le Calavon, des campements de pèlerins se déployaient, offrant à l'œil ravi tous les prismes d'un indescriptible panorama. On eût dit une ruche à l'infatigable activité, et il faut bien l'avouer, à voir ce flux et ce reflux que ne gênaient aucun obstacle, aucune limite, on se demandait avec une certaine inquiétude comment l'ordre sortirait au moment solennel, de cet étrange chaos.

« Mais quand, vers cinq heures, on signala l'ar-

rivée des évêques, une discipline d'autant plus merveilleuse, qu'elle était spontanée et le fruit de la foi, s'établit aussitôt, et Nos-Seigneurs furent reçus avec les honneurs religieux et militaires dus à leur éminente dignité. C'étaient, N. N. S. S. l'archevêque d'Avignon, prélat diocésain, les évêques de Digne, de Valence, de Nîmes et de Gap, accompagnés de M. le préfet de Vaucluse et de M. le général, baron d'Azémar, commandant la subdivision. Plusieurs ecclésiastiques de distinction suivaient leurs Grandeurs, et dans le nombre, nous avons remarqué M. l'abbé de Cabrières dont la parole éclatante relevait, il y a quelques jours, la pompe du cortège funèbre de Reboul.

« Le programme avait réglé que les vêpres seraient chantées immédiatement ; mais à la vue de ces flots de fidèles, N. N. S. S. les évêques ne voulurent pas, en enfermant la première cérémonie dans la trop étroite enceinte de l'église, priver des âmes venues de si loin, du plaisir de voir Notre-Dame des Lumières. Par une heureuse inspiration on décida que les jardins et les rochers eux-mêmes serviraient de temple. Du reste, un autel colossal est déjà dressé pour le Couronnement. Sous les piliers granitiques il y aura place pour tous. La procession s'ébranle donc. La statue miraculeuse est transportée à son trône majestueux, aux élans enthousiastes d'un peuple immense, dont les acclamations montent avec les pèlerins et remplissent

les échos des vallées et des montagnes. Cinq évêques forment à Marie l'escorte de leur piété filiale et de leur autorité ; deux cents prêtres les précèdent ou les suivent ; et les premiers magistrats du département apportent à cette manifestation, l'éclat de leur présence et la leçon de leur bon exemple. Après avoir nommé M. le préfet et M. le général, nous nommerons M. le comte de Pontbriand, sous-préfet d'Apt, cette pieuse ville que trois lieues seulement séparent de N.-D. des Lumières ; M. Bernard, maire, et le conseil municipal de Goult dont le hameau de Lumières dépend.

Mgr l'archevêque d'Avignon étant monté au trône préparé pour l'évêque officiant, et ses vénérables confrères et les magistrats ayant accepté avec la meilleure grâce du monde de modestes fauteuils mal établis sur la déclivité de la montagne, les vêpres ont commencé. Les fidèles debout ou montés sur les arbres et les murailles branlantes qui séparent les escarpements du sol, unissent leurs voix aux prêtres, et leurs chants répercutés par les échos, arrivent aux spectateurs les plus éloignés, dont l'œil suit dans les sentiers et les prairies et jusque sur la route les innombrables anneaux.

« Après Vêpres, deux heures de repos sont accordées ; aussitôt les pèlerins, se partageant les abris du jardin et les rives du Limergue, profitent du répit pour prendre leur collation. On dirait

une armée au repos entre deux batailles. Vers neuf heures, les cloches donnent le signal de la dernière et plus solennelle cérémonie, et bientôt on voit sortir du couvent les croix et les bannières, les confrères des pénitents, les prêtres et les évêques. Quatre ecclésiastiques portent les couronnes et six jeunes filles, habillées de blanc, forment autour d'elles une escorte, celle de la virginité, honorant la royauté de Marie.

Sur le parcours, des choristes venues de toutes les paroisses voisines alternent leurs chants, dont la beauté trahit le timbre mélodieux des voix du Midi ; leurs cantiques réveillant la nature endormie, sont une note de plus ajoutée aux concerts mélodieux des siècles. Nous entendons toutes les langues célébrer les louanges de Marie, le latin sur les lèvres des prêtres, et sur celles des fidèles la grâce de notre belle langue française unie aux accents plus gracieux encore de la vieille langue provençale, où l'on croit entendre une dernière fois la poésie des troubadours. Devant les évêques et les couronnes, une première légion de fidèles s'avance ; à leur suite une seconde légion tout aussi profonde, marche avec un égal enthousiasme. Nos seigneurs et les couronnes dues à la bienveillance de Pie IX sont donc ainsi le centre d'une chaîne lumineuse, dont les spirales se déploient et s'allongent dans les circuits de la montagne, comme un gigantesque serpent de feu. Chaque pèlerin

porte le flambeau traditionnel ; les grandes dames le portent à côté des bergères et des femmes du peuple, et les hauts personnages eux-mêmes ne dédaignent pas de s'armer de ce glaive pacifique. Les arbres sont couverts de splendides éclats, les fruits disparaissent sous les globes de lumières, et par delà la scène, les voitures s'éclairant à l'improviste, nous renvoient de lointains reflets. C'est au milieu de ces émotions insaisissables à la plume, et soumises seulement à la fidélité du cœur, que le cortège arrive à la station de St-Michel. Là, dans un cercle formé sous l'énorme rocher dont la masse perpendiculaire, mais inébranlable, menace la chapelle, les couronnes ont été présentées et bénites. Quelques pèlerins seulement ont pu assister à cette bénédiction, mais les autres ont entendu les chants de triomphe de leurs frères, que leur apportaient les brises nocturnes.

« La procession ayant repris sa marche parvient enfin au lieu du Couronnement : là, la foule se presse en rangs épais autour de l'autel où va s'accomplir l'acte dernier de cette mystérieuse fête. M. l'abbé Terris, chanoine-honoraire d'Avignon, curé de Cavillon, et enfant du pays, appelé, à ce titre, à l'honneur de parler, commence la prédication. Sa voix claire et puissante dominant le murmure général, traverse des océans de lumières et de têtes, et s'en va retentir jusque dans les profondeurs du vaste amphithéâtre. Pendant près

d'une heure, il raconte, avec une diction facile et éloquente, les origines du sanctuaire à cette foule immobile, qui reconnaît son histoire locale dans ces intéressants récits. Le discours terminé, Mgr l'Archevêque monte les degrés, et, au milieu des vivats et des applaudissements, il couronne Notre-Dame des Lumières et l'Enfant Jésus. A cet instant, une trainée électrique, partie de la montagne franchit l'espace, et formant au-dessus de la Vierge une couronne brillante, dessine aux yeux de vingt mille pèlerins les traits de la souveraine, tandis que, dans les airs, un feu d'artifice émaille le ciel de ses mille couleurs. Les méandres rapides de la lumière artificielle illuminent la nuit, et figurent un peu plus haut, mais déjà loin de la terre, un second Couronnement. On dirait que Marie, se substituant à son image, reçoit dans les régions des anges les honneurs de l'apothéose.

Tout est-il fini avec ce spectacle et les acclamations nouvelles qui saluent Notre-Dame des Lumières ? Non ! minuit vient de sonner à l'horloge du couvent, et le dimanche commence ; c'est le jour solennel de Dieu qui se lève sur le déclin d'une fête à sa Mère. Mgr l'Archevêque revêt les ornements sacrés et le saint sacrifice, dans cette nuit heureuse, comme l'appelle la foule, *beata nox*, est offert sous le dôme du firmament et des étoiles. Vingt-mille âmes se recueillent et adorent. Quand tout est terminé, Mgr l'Archevêque se retourne,

et sa parole émue résume en quelques traits chaleureux les grandes joies et les grands enseignements de la fête.

« Pendant que cette dernière scène s'accomplit sur la montagne, une autre se passe dans l'église dont la crypte et les moindres chapelles sont déjà remplies par la foule. A tous les autels, des prêtres se succèdent, offrant le saint sacrifice et distribuant le pain eucharistique. Les pèlerins venus de loin, après avoir marché de longues heures et supporté les émotions de la journée et de la nuit, tombent de lassitude. On en voit qui dorment, appuyés aux piliers ou aux autels ; on en trouve dans les couloirs des sacristies, jusque sur les gradins où s'habillent les ministres ; il y en a à l'entour des confessionaux, et les nombreux pénitents qui les remplissent n'en paraissent, ni surpris, ni gênés. Ils sont là, ces fervents chrétiens, dormant aux pieds de leurs prêtres et sous le manteau de la Vierge Marie, rêvant sans doute aux joies incomparables de la fête. Qui prétendrait s'en scandaliser ? L'église est la maison de Dieu et de ses enfants : ainsi, du moins, l'entendent ces naïves populations et loin de croire insulter à Dieu, dans sa demeure, elles pensent faire un acte de foi et de filiale confiance que le Père de famille ne trouve ni trop désagréable ni trop hardi. »

« Nous aurions encore beaucoup à raconter, mais quel observateur assez perspicace pourrait

saisir tous les détails ? Ceux qui ont été témoins de la fête en parleront plus éloquemment que ces lignes incolores, et ceux qui, n'y ayant pas assisté, seraient tentés de sourire, peuvent essayer de ces pèlerinages.

Si l'incrédulité n'a pas étouffé leur cœur sous une trop épaisse cuirasse, ils se sentiront atteints par les saintes blessures de la foi et de l'amour. Ils monteront, eux aussi, les degrés du sanctuaire qui rappellent le Carmel et les ascensions du chrétien, ou bien ils descendront dans le souterrain qu'éclaire la Reine des Lumières, et où leur âme assombrie s'ouvrira dans la pénitence aux radieuses clartés.

« Cette fête du Couronnement de N.-D des Lumières a été belle et touchante. La foi gagne prodigieusement à de tels spectacles. *Benis* soient les modestes apôtres, Oblats de Marie, dont le zèle prépare à leur Mère de tels triomphes ! Leur supérieur, le R. P. Bermond, après avoir évangélisé pendant quinze ans les sauvages de l'Amérique du Nord, consacre noblement les dernières années de son apostolat à embellir le sanctuaire de Lumières, et à lui procurer de nouveaux pèlerins. Une fête comme celle du 30 juillet 1864, doit être pour les serviteurs de Marie, la plus désirée et la plus chère des récompenses. » (1)

(1) Les maisons du Calvaire, de Notre-Dame de la Garde et de Fréjus, étaient représentées dans les cérémonies de

Nous voudrions citer encore le compte rendu que M. J. S. Jean a donné dans le *Mercure Aptésien* : Nous verrions avec plaisir une plume laïque se rencontrant avec une plume ecclésiastique dans l'expression de la même satisfaction et du même enthousiasme, mais les limites nécessairement bornées d'une notice ne nous le permettent pas

Disons à la louange de M. l'abbé Barrel et de M. Imbert, organiste de St-Pierre d'Avignon, que le cantique du Couronnement dont ils sont les auteurs, a été un véritable chant de triomphe. (1)

Ce qui a éminemment caractérisé la fête du Couronnement, ce qui en a été la physionomie spéciale, c'est l'esprit de piété et de ferveur qui animait toutes les âmes. Dans la matinée du dimanche, 31 juillet, 4600 communions ont été distribuées, et Mgr l'Archevêque lui-même a donné le pain eucharistique pendant trois quarts d'heure après sa messe.

Notre-Dame des Lumières, par les R. R. P. P. Rouillet, provincial du Midi, Bellon, Gigaud, Bermes, Marthon, Augier et Boëffart.

(1) Monsieur le docteur Bernard a lu devant la société littéraire d'Apt une pièce de vers remarquable sur le Couronnement de la Vierge de Lumières. Cette pièce forme une brochure de plus de 15 pages in-8°.

L'ordre a été parfait, aucun accident n'a été signalé. On peut donc conclure avec vérité par l'expression éloquente du vénéré prélat qui a présidé à cette brillante solennité : « Les cérémonies du Couronnement de Notre-Dame des Lumières, ont été célestes. »

APPENDICE

§ 1.

INDULGENCES ATTACHÉES AU PÈLERINAGE DE N.-D. DES LUMIÈRES.

Le pèlerinage de N.-D. des Lumières est doté de nombreuses et riches indulgences. En voici la liste, d'après les rescrits obtenus du St-Siège, par les R. R. P. P. Oblats :

I. Indulgences plénières. — 1^o Indulgence plénière accordée à perpétuité par un rescrit du souverain Pontife Pie IX, en date du 2 avril 1851, et que l'on peut gagner une fois l'an, le jour au choix de chacun.

— 2^o Indulgence plénière accordée à perpétuité par un bref de Pie IX, en date du 27 juin, et que l'on peut gagner le 31 juillet, jour anniversaire du Couronnement de l'image miraculeuse de N.-D. des Lumières.

— 3^o En vertu de l'acte d'association de l'église de N.-D. des Lumières à la Basilique Libérienne de Ste-Marie majeure, indulgence plénière accordée à perpétuité, par des lettres authentiques du vénérable chapitre de la dite Basilique, en date du 28

juin 1863, et que l'on peut gagner ; 4^o le jour de la nativité de la T. Ste-Vierge ; 2^o le jour de l'Immaculée conception ; 3^o le jour de l'Annonciation ; 4^o le jour de l'Assomption ; 5^o les jours de Noël et de Pâques.

— 4^o Indulgence de la Portioncule, accordée à perpétuité par un rescrit du Souverain Pontife PIE IX, en date du 7 juillet 1863, et que l'on peut gagner une fois l'an, le 2 août, depuis les premières vêpres, la veille, jusqu'au coucher du soleil du jour désigné. Cette indulgence a cela de particulier qu'elle peut se gagner autant de fois, le même jour, que l'on visite l'église qui en jouit, pourvu que l'on prie chaque fois aux intentions du souverain Pontife.

— 5^o Indulgence plénière accordée à perpétuité par un rescrit de Pie IX, en date du 4^{er} septembre 1863, et que l'on peut gagner : 1^o le jour de la visitation, depuis les premières vêpres, la veille, jusqu'au coucher du soleil du jour de la fête ; 2^o les jours de la dédicace et de l'apparition de St-Michel Archange, depuis les premières vêpres, comme ci-dessus.

II. Indulgences partielles. — 1^o En vertu de l'acte d'association du sanctuaire de N.-D. des Lumières, à la Basilique de Ste-Marie majeure, en date du 28 juin 1863, on peut gagner : 1^o une indulgence de 25 ans et de 25 quarantaines, le jour de la Purification ; 2^o indulgence de 4 ans et de 4

quarantaines, le jour de la Présentation ; 3^o indulgence de 3 ans et de 3 quarantaines, le jour de l'Exaltation de la Ste-Croix ; 4^o indulgences dites des *Stations de Rome* ; 4^o indulgence de 40 ans et de 40 quarantaines le premier dimanche de l'Avent ; le mercredi, des quatre-temps de septembre et de décembre, le 2^{me} dimanche de carême ; 2^o 45 ans et 45 quarantaines, la veille de Noël, le mercredi des cendres, le mercredi de la semaine Sainte, le mercredi avant la Pentecôte, le jour de la dédicace de Sainte Marie des neiges.

— 2^o En vertu du rescrit cité plus haut, en date du 4^{er} septembre 1863, indulgence de 300 jours, une fois par jour, chaque jour de l'année, pourvu qu'on visite l'église de N.-D. des Lumières, et qu'on y prie à l'intention du souverain Pontife.

Observations. — 1^o Pour gagner les indulgences plénières énoncées dans les rescrits, il faut se confesser dans de bonnes dispositions, recevoir dignement la communion au jour fixé, visiter ce même jour l'église de N.-D. des Lumières, et prier selon les intentions du souverain Pontife ; 2^o pour gagner les indulgences partielles aux jours désignés, il faut être en état de grâce, et visiter ces jours mêmes l'église de N.-D. des Lumières.

Les Pères missionnaires du pèlerinage ont pouvoir de bénir et d'indulgencier les croix, les médailles, les chapelets, les images de Notre Seigneur et des Saints.

Ils peuvent conférer les divers scapulaires, tels que le scapulaire de N.-D du Mont-Carmel, auquel est attaché, de la part de la très Ste-Vierge, la promesse formelle de préserver ceux qui le portent dévotement de la damnation éternelle ; le scapulaire de l'Immaculée-Conception, chose admirable et digne de l'attention des âmes pieuses ; avec ce scapulaire, on peut gagner des indulgences, en quelque sorte innombrables, en récitant dévotement, six Pater, *Ave* et *Gloria Patri*, en l'honneur de l'Immaculée-Conception de Marie et pour la conversion des pécheurs.

Le supérieur de Notre-Dame des Lumières, peut aussi conférer le scapulaire rouge de la passion, agréger les fidèles aux confréries du scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel, du Rosaire, et de Notre-Dame des Sept-Douleurs ; appliquer aux crucifix les indulgences du chemin de la croix et de la bonne mort.

§ II.

PRATIQUES EN L'HONNEUR DE NOTRE-DAME DES
LUMIÈRES.

La dévotion naît du cœur ; l'âme qui aime tendrement Notre-Dame des Lumières, met toute sa confiance en elle, parce qu'elle considère cette bonne Mère comme toute puissante auprès de son divin Fils. L'Auguste Vierge mérite assurément une confiance sans bornes, à raison de sa mater-

nelle bonté et de sa protection continuelle. Quand il s'agit de porter secours à ses pieux enfants, elle est toujours prête, elle s'arme de sa miséricorde, elle oblige même la nature à se soumettre à son empire, par le miracle. Une confiance illimitée, voilà la mesure de la vraie dévotion des enfants de Marie. Mais ce pieux sentiment germe et grandit sous l'influence de certaines pratiques extérieures, et surtout au souffle de la prière.

Les pratiques suivantes pourront aider à acquérir et à conserver la dévotion envers la très Ste-Vierge.

1^o Assister aux exercices publics de son culte. —

Imitons ces pieux pèlerins agenouillés au pied de l'autel miraculeux de Notre-Dame des Lumières. C'est du haut de ce trône de grâce et de miséricorde que Marie verse ces torrents de lumière céleste, qui régénèrent et consolent les âmes.

2^o L'invoquer souvent par une invocation courte et fervente, dans les dangers, les tentations, les souffrances du corps, les tristesses, les ténèbres, les angoisses de l'âme. On peut dire cette prière ou toute autre, selon les circonstances : « Notre-Dame des Lumières, soyez mon aide, mon espoir, mon salut.

3^o Avoir souvent sous les yeux une image de Notre-Dame des Lumières. — C'était la coutume des saints. Un regard d'amour et de confiance fixé de temps en temps sur cette image, c'est une prati-

que très-salutaire pour l'âme et certainement très-agréable à la Sainte-Vierge.

4^o Porter sur sa poitrine une médaille de la Vierge ou son scapulaire, comme une égide impénétrable aux traits de l'ennemi. Le démon pourrait-il pénétrer dans la forteresse de notre âme, si elle est protégée par l'effigie ou le manteau de la bonne Mère ?

5^o Faire de temps en temps un pèlerinage à Notre-Dame des Lumières. Quels fruits de grâces et de sanctification ne recueille-t-on pas dans un pieux voyage entrepris en vue d'honorer Marie, au lieu même qu'elle a choisi pour son terrestre séjour ! combien qui ont obtenu des miracles, des protections spéciales, en récompense des sacrifices qu'ils se sont imposés, pour se rendre au sanctuaire privilégié de Marie.

6^o Réciter de temps en temps, tous les jours, si on le peut, une des prières suivantes :

PREMIÈRE PRIÈRE.

O très-douce et très-pieuse Vierge Marie, qui pour nous mieux attirer dans le sein de votre miséricorde, avez voulu prendre le nom de Vierge des Lumières, je vous supplie de m'éclairer en tout temps et en tout lieu, au milieu des ténèbres de cette vie, dans les tentations, après mes chutes, dans mes difficultés et surtout au moment de ma mort. Faites, ô tendre Mère, que je vous invoque

fréquemment ; accordez-moi le don précieux de la prière, afin que par elle, j'obtienne de vous, ô Mère de l'éternelle lumière, et de suivre constamment le chemin qui mène au ciel. Bénissez-moi, ô compatissante Mère et priez pour moi, maintenant et à l'heure de ma mort, ainsi soit-il.

Cinq *Ave Maria*.

✠ Priez pour nous, sainte Mère de Dieu,
R Afin que nous devenions dignes des promesses
de Jésus-Christ.

PRIONS.

Dieu tout puissant, qui éclairez, consolez, guérissez votre Église, par des lumières admirables, par d'insignes miracles, par les secours étonnants de la pénitence et par les bienfaits de la très sainte eucharistie ; et qui daignez accorder diverses faveurs aux chrétiens assis à l'ombre de leurs péchés, et qui implorent votre infinie miséricorde, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie invoquée sous le titre de Notre-Dame des Lumières, nous vous supplions humblement de nous délivrer, par votre clémence, de tout péché, des infirmités de l'âme et du corps, par les mérites de la même Vierge-Mère, qui a donné au monde la lumière éternelle, Jésus-Christ, Notre seigneur et votre Fils, qui règne avec vous et le Saint Esprit dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

DEUXIÈME PRIÈRE.

O très sainte Mère de Dieu, me voici très-humblement prosterné à vos pieds ; je me place sous vos ailes, et j'ai recours à votre protection, protection toute puissante, protection universelle, qui triomphe de tous les obstacles, et dont nul n'est exclu. Je ne le serai pas moi-même, et c'est dans cette espérance que je me présente devant ce trône de gloire où le Seigneur vous a élevée, et d'où vous devez régner éternellement. Je suis un enfant coupable, et c'est, non par défiance envers la bonté divine, mais par le sentiment de mon indignité, que j'ai recours à vous, ô ma Mère, pour que vous soyez ma médiatrice, et que vous daigniez me réconcilier avec le Père, le Fils et le Saint Esprit. ainsi soit-il.

Cinq *Ave Maria* (versets et oraison, comme ci-dessus.)

TROISIÈME PRIÈRE.

O Notre-Dame des Lumières, ne dédaignez pas mes prières, car dans cette vallée de larmes, mon sort doit exciter votre compassion. L'enfer, le monde, la chair ne cessent de conspirer contre moi, et je suis attaqué sans cesse et de toutes parts, de mille ennemis intérieurs et extérieurs, visibles et invisibles : le poids de mes iniquités m'accable,

et la pensée de la mort me glace d'épouvante. Mépriseriez-vous mes pleurs, seriez-vous insensible à mes cris ? ô la plus miséricordieuse des Mères ? jadis, les peuples ont ressenti dans ce sanctuaire les effets de votre amour et de votre miséricorde : quand les dangers sont plus grands, les maux plus terribles, les temps plus malheureux, pourriez-vous interrompre le cours de vos bienfaits, et abandonner les âmes à elles-mêmes ; Non, Vierge glorieuse et bénie sur la terre comme dans le ciel, il ne sera pas dit que vous n'aurez été Mère que pour ceux qui ne sont plus ! Vous me délivrerez de tous mes périls durant la vie et à l'heure de la mort. Ainsi soit-il.

Cinq *Ave Maria* (versets et oraison comme ci-dessus.)

PRIÈRE AU SAINT CŒUR DE MARIE.

O cœur de Marie, Mère de Dieu et notre Mère, cœur très-aimable, objet des complaisances de l'adorable Trinité, et digne de toute la vénération et de l'amour des anges et des hommes ; cœur le plus ressemblant à celui de Jésus dont vous êtes la plus parfaite image, cœur plein de bonté, et si compatissant à nos misères, daignez fondre la glace de nos cœurs, et faites qu'ils se donnent entièrement à celui du divin Sauveur. Pénétrez-les de l'amour de vos vertus, et enflammez-les du feu sacré dont vous brûlez constamment vous-même. Renfermez

en vous la sainte Église, et soyez toujours son doux asile, et sa défense invincible contre les attaques de ses ennemis. Soyez notre voie pour aller à Jésus, et le canal de toutes les grâces nécessaires à notre salut. Soyez notre secours dans nos besoins, notre soulagement dans les afflictions, notre force dans les tentations, notre refuge dans les persécutions, notre aide dans tous les périls, mais surtout dans les derniers combats de notre vie, au moment de la mort, à ce moment redoutable d'où dépend notre éternité, alors que pour ravir nos âmes, tout l'enfer se déchainera contre nous. Ah ! Vierge très clémente, oui, faites-nous éprouver alors la tendresse de votre cœur maternel, et tout le pouvoir que vous avez sur le cœur de Jésus, en nous ouvrant dans la source elle-même de la miséricorde, un refuge assuré, afin que nous puissions aller le bénir avec vous, durant les siècles. Ainsi soit-il.

LITANIES DE N.-D.-DES-LUMIÈRES

Kyrie, eleison.	Seigneur, ayez pitié de nous.
Christe, eleison.	Christ, ayez pitié de nous.
Kyrie, eleison.	Seigneur, ayez pitié de nous.

Christe, audi nos.	Jésus - Christ, écoutez-nous.
Christe, exaudi nos.	Jésus-Christ exaucez-nous.
Pater de cœlis, Deus.	Père céleste qui êtes Dieu,
Fili redemptor mundi, Deus,	Fils rédempteur du monde, qui êtes Dieu.
Spiritus Sancte Deus,	Esprit saint, qui êtes Dieu.
Sancta Trinitas, unus Deus	Trinité sainte qui êtes un seul Dieu,
Sancta Maria, Luminum domina,	Sainte Marie, dame des Lumières,
Æterni solis sine principio Patris filia,	Fille de l'éternel soleil, qui est le Père sans principe,
Æterni solis increati Verbi mater,	Mère de l'éternel soleil qui est le Verbe increé,
Æterni solis Spirati Spiritus sponsa,	Epouse de l'éternel soleil qui est le Saint esprit,
Lumen Sacrosanctæ Trinitati vicinius,	Lumière la plus voisine de la T. sainte Trinité,
Lumen transcendens creata Lumina,	Lumière surpassant les lumières créées,
Lumen supereminentissimum angelo-	Lumière très suréminente des anges,

Miserere nobis.

Ora pro nobis.

Ayez pitié de nous.

Priez pour nous.

rum,		
Lumen speciosissimum omnium Sanctorum,		Lumière très belle de tous les saints,
Lumen illibatum omnium viventium,		Lumière sans tâche de tous les vivants,
Lumen secundum de Lumine primo,		Lumière, reflet de la lumière éternelle,
Aurora splendidissima humanæ salutis,		Aurore très splendide du salut des hommes,
Aurora destruens peccati tenebras,	Ora pro nobis.	Aurore dissipant les ténèbres du péché,
Aurora indeficientis prævia solis,		Aurore prévenant le soleil sans déclin,
Aurora primogenita Dei effigies.		Aurore premier portrait de la Divinité,
Aurora sacræ Triadis imago potior,		Aurore, la plus parfaite image de la sainte Trinité,
Aurora præambula Lucis invisibilis,		Aurore précédant la lumière invisible,
Stella matutina semper immaculata,		Etoile du matin toujours immaculée,
Stella maris nitidissima,		Etoile très sereine de la Mer,
Splendor scintillans naturæ,		Splendeur étincelante de la nature,
Astrum gratiæ ful-		Astre très-brillant de la

Priez pour nous,

gentissimum,	grâce,
Sidus gloriæ potentissimum,	Astre très-puissant de la gloire,
Planeta saluberrima,	Planète très-salutaire,
Cælum fulgidissimum,	Ciel très-éclatant,
Genitrix sacra Lucis inextinguibilis,	Sainte Mère de la lumière inextinguible,
Firmamentum uniformiter motum,	Firmament aux mouvements uniformes,
Virgo coronata stellarum duodecim,	Vierge couronnée de douze étoiles,
Mulier amicta sole sempiterno,	Femme revêtue du soleil éternel,
Mater omnes irradians sanctos Em-pyreï,	Mère, qui éclairez de vos rayons tous les saints de l'Empyrée,
Femina Luce inaccessiblei immersa,	Femme submergée dans la lumière inaccessible,
Luna mystica sine ullâ labe originis,	Lune mystique, sans tâche originelle,
Luna plena omnibus gratiis,	Lune pleine de toutes grâces,
Luna semper coruscans admirabiliter,	Lune, qui brillez sans cesse d'un éclat admirable,
Luna sine eclipsi im-maculata,	Lune sans éclipse et immaculée,
Luna miranda diei	Lune merveilleuse du

Ora pro nobis.

Priez pour nous.

et noctis,	jour et de la nuit,
Luna Paradisi æternum indeficiens,	Lune perpetuelle du Paradis,
Supercælestis throne Dei omnipotentis,	Trône sublime du Tout-Puissant,
Splendidissimum tabernaculum In-creati,	Tabernacle très-resplendissant de l'Incréé,
Fulgor perpetuæ æternitatis,	Eclair de l'infinie éternité,
Lucifera et regia Davidis proles,	Illustré et royal rejeton de David,
Claritas post Deum omnino prima,	Clarté sans égale après Dieu,
Cælum cæli ineffabile,	Ciel ineffable des cieux,
Sol, secundarie æterni Regni,	Soleil qui tenez le second rang dans le royaume éternel,
Sol, primogenite purarum creaturarum,	Soleil premier-né d'entre les pures créatures,
Sol, divitiarum Dei sacrarium,	Soleil, sanctuaire des trésors divins,
Sol, fons omnimodæ Lucis,	Soleil, source de toutes sortes de lumières,
Sol in quo contenta fuit divinitas,	Soleil qui avez contenu la divinité,
Sol dominator Angelorum et hominum,	Soleil, qui dominez les anges et les hommes,

Ora pro nobis,

Priez pour nous,

Sol totum orbem illuminans,	Soleil, qui illuminez l'univers entier,	
Sol calefaciens omnes fideles,	Soleil, qui réchauffez tous les fidèles,	
Sol universam fecundans ecclesiam,	Soleil, qui fécondez l'Église universelle,	Priez pour nous.
Lumen Carmeli decore,	Lumière, gloire du Carmel,	
Lux causa tuæ causæ,	Lumière, cause de votre cause,	
Omnium Regina Luminum,	Reine de toutes les lumières,	
Nostra Domina de Luminibus,	Notre - Dame des Lumières,	
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi,	Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde,	
Parce nobis, Domine	Pardonnez - nous, Seigneur.	
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi,	Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde,	
Exaudi nos, Domine.	Exaucez-nous, Seigneur.	
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi,	Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde,	
Miserere nobis.	Ayez pitié de nous.	
✠ Ora pro nobis, Do-	✠ Priez pour nous, No-	

mina Luminum,	tre - Dame des Lumières,
℞ Ut liberemus à tenebris vitiorum.	℞ Afin que nous soyons délivrés des ténèbres des vices.

OREMUS.

Deus qui miris Luminibus, insignibus miraculis stupendis potentiae et continuis sacrosanctae eucharistiae beneficiis, tuam irradias, consolaris, sanas et nutris Ecclesiam; quique dignaris varios favores elargiri fidelibus, qui in tristi peccatorum umbrâ et lethalibus criminum tenebris sedentes, singulari praevenienti gratiâ, tuam infinitam misericordiam implorant, per intercessionem Beatæ Virginis Mariæ sub titulo nostræ Dominæ de luminibus, te supplices exoramus, ut nos ab omnibus peccatis, infirmitatibus animæ et corporis morbis, clementer liberare digneris, per merita ejusdem Virginis Matris, quæ lumen æternum mundo effudit Jesum Christum Dominum Nostrum filium tuum, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

PRIÈRE DE L'ÉGLISE POUR N. S. P. LE PAPE

℞ Oremus pro pontifice nostro Pio;

℞ Dominus conservet eum, et vivificet eum, et beatum faciat eum in terrâ, et non tradat eum in animam inimicorum ejus.

TROIS SALUTATIONS A MARIE.

(Indulgence de 100 jours, chaque fois, plénière, par mois, aux conditions ordinaires. Applicable aux âmes du Purgatoire. Léon XII 1823.)

1^o Je vous vénère de tout mon cœur, Vierge très sainte, comme la Fille du Père céleste, et je vous consacre mon âme avec toutes ses puissances. — Je vous salue, Marie... etc.

2^o Je vous vénère de tout mon cœur, Vierge très sainte, comme la Mère du Fils unique de Dieu, et je vous consacre mon corps avec tous ses sens. — Je vous salue, Marie... etc.

3^o Je vous vénère de tout mon cœur, Vierge très sainte, comme l'épouse bien-aimée du saint esprit, et je vous consacre mon cœur avec toutes ses affections; obtenez-moi de la sainte Trinité les secours dont j'ai besoin pour me sauver. — Je vous salue, Marie... etc.

PRIÈRE LA A SAINTE VIERGE, APRÈS LES EXERCICES
DE PIÉTÉ, LE TRAVAIL... etc.

Sub tuum præsidium	Nous nous réfugions
confugimus Sancta Dei	sous votre protection, ô
genitrix; nostras de-	sainte Mère de Dieu! ne
precationes ne despicias	rejetez pas les prières que
in necessitatibus nos-	nous vous adressons dans
tris, sed à periculis cun-	nos besoins; mais délivrez-
ctis libera nos semper,	nous toujours de tous les
Virgo gloriosa et bene-	périls, ô Vierge glorieuse et
dicta.	bénie!

LITANIES DE LA SAINTE VIERGE.

Indulgence de 300 jours à gagner pour chaque récitation. — Plénière aux fêtes de la Conception, la Nativité, l'Annonciation, la Purification et l'Assomption, pour ceux qui récitent ces litanies tous les jours. (Applicable aux âmes du Purgatoire.) Pie VII 1817.

Kyrie, eleison.	Seigneur, ayez pitié de nous.
Christe, eleison.	Christ, ayez pitié de nous.
Kyrie, eleison.	Seigneur, ayez pitié de nous.
Christe, audi nos.	J.-C. écoutez-nous,
Christe, exaudi nos.	J. C. exaucez-nous.
Pater de cœlis, Deus, miserere nobis,	Père céleste qui êtes Dieu, ayez pitié de nous,
Fili redemptor mundi, Deus,	Fils rédempteur du monde, qui êtes Dieu,
Spiritus Sancte Deus,	Esprit Saint qui êtes Dieu,
Sancta Trinitas, unus Deus,	Sainte Trinité qui êtes un seul Dieu,
Sancta Maria,	Sainte Marie,
Sancta Dei genitrix,	Sainte Mère de Dieu,
Sancta Virgo Virginum,	Sainte Vierge des vierges,
Mater Christi,	Mère de Jésus-Christ,
Mater divinæ gratiæ,	Mère de la divine grâce,
Mater purissima,	Mère très-pure,

Ora pro nobis.

Priez pour nous.

Mater castissima,	Mère très chaste,
Mater inviolata,	Mère toujours vierge,
Mater intemerata,	Mère sans tâche,
Mater amabilis,	Mère aimable,
Mater admirabilis,	Mère admirable,
Mater creatoris,	Mère du créateur,
Mater Salvatoris,	Mère du sauveur,
Virgo prudentissi- ma,	Vierge très-prudente,
Virgo veneranda,	Vierge vénérable,
Virgo prædicanda,	Vierge digne de louange,
Virgo potens,	Vierge puissante,
Virgo clemens,	Vierge clémente,
Virgo fidelis,	Vierge fidèle,
Speculum Justitiæ,	Miroir de Justice,
Sedes sapientiæ,	Temple de la Sagesse éternelle,
Causa nostræ lætitiæ,	Cause de notre Joie,
Vas spirituale,	Demeure du Saint-Esprit,
Vas honorabile,	Vaisseau d'élection,
Vas insigne devotio- nis,	Modèle de piété,
Rosa mystica,	Rose mystique,
Turris Davidica,	Tour de David,
Turris eburnea,	Modèle de pureté,
Domus aurea,	Sanctuaire de la charité,
Fæderis arca,	Arche d'alliance,
Janua cœli,	Porte du ciel,
Stella matutina,	Étoile du matin,

Ora
pro
nobis.

Priez
pour
nous.

Salus infirmorum,	Ressource des infirmes,
Refugium peccatorum,	Refuge des pécheurs,
Consolatrix afflictorum,	Consolatrice des affligés,
Auxilium Christianorum,	Secours des chrétiens,
Regina Angelorum,	Reine des Anges,
Regina patriarcharum,	Reine des Patriarches,
Regina prophetarum,	Reine des prophètes,
Regina apostolorum,	Reine des apôtres,
Regina martyrum,	Reine des martyrs,
Regina confessorum,	Reine des confesseurs,
Regina Virginum,	Reine des vierges,
Regina sanctorum omnium,	Reine de tous les saints,
Regina sine labe originali concepta,	Reine conçue sans la tâche originelle,
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis Domine,	Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, Pardonnez-nous, Seigneur.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Exaudi nos Domine,	Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, Exaucez-nous, Seigneur.
Agnus Dei, qui tollis	Agneau de Dieu, qui ef-

Ora pro nobis.

Priez pour nous.

peccata mundi,	facez les péchés du monde,
Miserere nobis,	Ayez pitié de nous, Seigneur.
Christe, audi nos.	Jésus, écoutez-nous;
Christe, exaudi nos.	Jésus, exaucez-nous.
✠ Ora pro nobis, sancta Dei genitrix,	✠ Priez pour nous, Sainte Mère de Dieu ;
✠ Ut digni efficiamur promissionibus Christi.	✠ Afin que nous soyons rendus dignes des promesses de Jésus-Christ.

OREMUS.

Defende, quæsumus, Domine, Beata Maria semper Virgine intercedente, istam ab omni adversitate familiam ; et toto corde tibi prostratam, ab hostium propitiis tuere clementer insidiis : Per Christum Dominum Nostrum. Amen.

PRIÈRE EFFICACE A MARIE NOTRE MÈRE.

Indulgence de 100 jours, une fois le jour, à ceux qui réciteront le matin et le soir, d'un cœur contrit, un Ave Maria, avec la prière et l'aspiration suivantes :

O ma Souveraine, ô ma Mère, je m'offre à vous tout entier ; et, pour vous donner une preuve de mon dévouement, je vous consacre aujourd'hui

mes yeux, mes oreilles, ma bouche, mon cœur, tout moi-même. Puisque je vous appartiens, ô ma bonne Mère, gardez-moi, défendez-moi comme votre bien et votre propriété.

ASPIRATION DANS LES TENTATIONS.

O ma Souveraine ! ô ma Mère ! souvenez-vous que je vous appartiens ; gardez-moi, défendez-moi comme votre bien et votre propriété.

PRIÈRE DE SAINT BERNARD A LA SAINTE VIERGE.

*Indulgence de 300 jours, chaque fois — plénière,
une fois par mois, visite exigée à l'Église.*

(Pie IX 1846.)

Souvenez-vous, ô très pieuse Vierge Marie ! qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre assistance et réclamé votre intercession, ait été abandonné ; animé d'une pareille confiance, je me hâte de recourir à vous, ô Vierge des Vierges ! et, gémissant sous le poids de mes péchés, je me prosterne à vos pieds ; veuillez, ô Mère du Verbe, ne point rejeter mes prières, mais écoutez-les favorablement, et daignez les exaucer. Ainsi soit-il.

HYMNE.

(composée par le Pape Innocent III).

Ave maris stella, Salut, étoile de la mer,
Dei mater alma, auguste Mère de Dieu,
Atque semper virgo, demeurée toujours vier-
Felix cœli porta. ge, heureuse porte du
ciel,

Sumens illud Ave Recevez ce salut, comme
Gabrielis ore, de la bouche de Gabriel ;
Funda nos in pace, établissez-nous dans la
Mutans Evæ nomen, paix ; nouvelle Eve,
soyez-nous plus favora-
ble que l'ancienne.

Solve vincla reis, Rompez les liens des cou-
Profer Lumen cæcis, pables, rendez aux aveu-
Mala nostra pelle, gles la lumière qu'ils
Bona cuncta posce. ont perdue par leurs pé-
chés ; repoussez les
maux qui nous envi-
ronnent de toutes parts,
et obtenez-nous toutes
sortes de biens.

Monstra te esse Montrez que vous êtes no-
Matrem, tre Mère, et faites
Sumat per te preces, agréer nos prières à ce-
Qui pro nobis natus lui qui se faisant homme
Tulit esse tuus. pour nous, a bien voulu
être votre Fils.

Virgo singularis,	Vierge incomparable, la
Inter omnes mitis,	plus douce des Vierges,
Nos culpīs solutos,	faites que, délivrés de
Mites fac et castos,	nos fautes, nous soyons
	doux et chastes.

Vitam præsta pu-	Que, par vous, notre vie
ram,	soit pure, notre route
Iter para tutum,	sans dangers, afin que,
Ut videntes Jesum,	admis à contempler Jé-
Semper collætetur.	sus, nous goûtions avec
	vous les Joies éternelles.

Sit laus Deo Patri,	Louange et gloire à Dieu
Summo Christo decus,	le Père, à Jésus-Christ
Spiritui Sancto.	Notre Seigneur, et au
Tribus honor unus,	Saint-Esprit; honneur
Amen.	égal et unique aux trois
	personnes divines.

Ainsi soit-il.

CANTIQUE DE LA SAINTE VIERGE.

Magnificat* anima mea	Mon âme glorifie le Sei-
Dominum,	gneur.
Et exultavit Spiritus	Et mon esprit est ravi de
meus* in Deo salu-	joie, en Dieu, mon Sau-
tari meo.	veur;
Quiâ respexit humili-	Parce qu'il a regardé l'hu-
tatem ancillæ suæ*,	milité de sa servante, et
ecce enim ex hoc bea-	désormais toutes les na-

- tam me dicent omnes generationes. tions m'appelleront bienheureuse.
- Quia fecit mihi magna qui potens est*, et Sanctum nomen ejus. Car le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses, et son nom est saint.
- Et misericordia ejus a progenie in progenies*, timentibus eum. Sa miséricorde se répand d'âge en âge, sur ceux qui le craignent.
- Fecit potentiam in brachio suo*, dispersit superbos mente cordis sui. Il a déployé la force de son bras, et confondu les pensées des superbes.
- Deposuit potentes de sede*, et exaltavit humiles. Il a renversé de leur trône les puissants et il a élevé les humbles.
- Esurientes implevit bonis*, et divites dimisit inanes. Il a comblé de biens les pauvres, et il a réduit les riches à l'indigence.
- Suscepit Israël puerum suum*, recordatus misericordiæ suæ. Il a pris en sa protection Israël, son serviteur, se souvenant de sa miséricorde;
- Sicut locutus est ad patres nostros*, Abraham et semini ejus in sæcula. Comme il l'avait promis à nos pères, à Abraham et à sa postérité, dans tous les siècles.
- Gloria Patri... etc. Gloire au Père... etc.

BELLE PRIÈRE A SAINT MICHEL.

(Traduite du latin.)

O Saint Michel, Archange de Notre Seigneur Jésus Christ, qui avez coutume de venir au secours du peuple de Dieu, venez, venez avec toute l'armée céleste, et intercédez auprès du juge souverain, afin que, par sa miséricorde et votre prière, il me donne la rémission de tous mes péchés.

O Saint Michel, je vous appelle, je vous invoque; exaucez-moi, je suis tout en larmes; priez afin que je sois blanchi de toutes mes fautes.

O bel envoyé de Dieu, quand viendra mon dernier jour, recevez charitablement mon âme, prenez-la en votre sein très-pur, et portez-la vous-même au divin lieu du rafraîchissement et de la paix, là où les âmes des Saints attendent, dans une innarrable joie, la venue de la bienheureuse résurrection.

PRIÈRES.

(Pour demander avec l'Église, l'assistance des Anges, et se recommander particulièrement à Saint Michel.)

O Dieu ! qui distribuez avec une sagesse infinie, les différents ministères des anges et des hommes, accordez-nous, dans votre bonté, que ces esprits bienheureux qui entourent continuellement votre trône dans le ciel, pour vous servir, nous ob-

tiennent sur la terre le secours dont nous avons besoin dans la vie présente. Ainsi soit-il.

Saint Michel, illustre prince de la cour céleste, je viens, misérable créature, recommander à votre bienveillante protection mon corps et mon âme. A partir de ce jour, je vous choisis pour mon patron, mon avocat et mon protecteur. Je vous prie donc, par la gloire dont vous jouissez maintenant dans le ciel, et par la puissance que Dieu vous a donnée, de daigner m'accorder votre assistance, maintenant et tous les jours de ma vie, et surtout au moment de la mort, de fortifier ma faiblesse, de soutenir ma lâcheté, et de m'obtenir de Dieu la rémission de mes péchés, et un abandon complet à sa sainte volonté, afin que mon âme puisse se séparer de mon corps, consolée et pleine d'espérance. Recevez-la, alors, ô Saint Archange, et conduisez-la, escortée des Saints Anges, devant la face de Dieu, où elle jouira éternellement du repos, du contentement et du bonheur.

HYMNE

Te splendor et virtus	O Jésus ! la splendeur et
Patris,	la vertu du Père ; ô Jésus !
Te, vita, Jesu, cordium,	la vie de nos cœurs,
Ab ore qui pendent tuo,	nous vous louons au
Laudamus inter Angelos.	milieu des Anges ravis
	de vous contempler.

Tibi mille densa mil-
lium,

Ducum corona militat,
Sed explicat victor cru-
cem,

Michaël, salutis signi-
fer.

Draconis hic dirum
caput,

In ima pellit tartara,
Ducemque cum rebelli-
bus,

Cœlesti ab arce fulmi-
nat.

Contra ducem super-
biæ,

Sequamur hunc nos
principem,

Ut detur ex Agni thro-
no,

Nobis corona gloriæ.

Patri simulque Filio,
Tibique, Sancte Spiri-
tus,

Sicut fuit, sit jugiter,
Sæclum per omne glo-
ria,

Amen.

Mille millions d'esprits
composent votre invin-
cible armée; à leur tête,
l'Archange Saint Michel
porte l'étendard de la
croix, emblème de la
victoire.

C'est lui qui a précipité
dans les noirs abîmes la
tête menaçante du dra-
gon; c'est lui qui, de
la cité céleste, a fou-
droyé les rebelles et
leur chef.

Marchons à la suite de ce
prince, contre l'ange de
l'orgueil, afin que du
trône de l'Agneau nous
recevions la couronne
de gloire.

Gloire au Père, gloire au
Fils, gloire à vous, ô
Saint Esprit, maintenant
comme autrefois, et du-
rant tous les siècles.

Ainsi soit-il.

(Ajoutez, pour gagner les indulgences, les versets
et l'oraison qui suivent)

Ant. Princeps gloriosissime, Michaël Archangele, esto memor nostri; hic, ubique semper precare Filium Dei.

Ant. Prince du ciel, glorieux Archange, souvenez-vous toujours de nous, et priez pour nous, en tous temps, le Fils de Dieu.

✠ In conspectu Angelorum psallam tibi, Deus meus.

✠ Je vous bénirai, ô mon Dieu, dans l'assemblée des Anges

✠ Adorabo ad templum sanctum tuum, et confitebor nomini tuo.

✠ Je me prosternerai devant le sanctuaire de votre majesté, et je rendrai gloire à votre nom.

Oraison (comme ci-dessus).

SALUTATIONS A N.-D. DES LUMIÈRES

Salve Domina Luminum,	Salut à vous,
Et Salvatoris hominum,	O Notre-Dame de Lumière!
Mater Augustissima.	Du Dieu Sauveur Auguste
	Mère,
	Veillez sur nous.

Digna cœli ut imperes,	Vous tenez le sceptre au
Cum sis, Virgo, mu-	ciel,
lieres	Commandez, Vierge chérie,
Inter omnes maxima.	Gouvernez, Mère bénie,
	Votre règne est immortel.

Salve Dei sacrarium,	Salut à vous,
Lumen infundis vari-	Du verbe, Auguste Sanc-
um,	tuaire!
Famulorum mentibus.	Pour tous asile salutaire,
	Éclairez-nous.

O devotio celebris!	Culte saint et glorieux!
Exortum est in tene-	Quel séjour! quelles dé-
bris	lices!
Lumen cunctis genti-	Dans les nuits, astres pro-
bus.	pices!
	Vous brillez, purs, ra-
	dieux.

Salve Carmeli gloria,	Salut à vous,
Quam tota cœli curia,	Qui du Carmel êtes la
Semper venerabitur!	gloire,
	Tout le ciel chante la vic-
	toire,
	Régnez sur nous.

Tot ac tantis miraculis,	O miracles de sa main
Subjecta nostris oculis,	Témoignez de sa puissance,

Te quis non mirabitur? Inspirez la confiance
Qui n'attend jamais en
vain.

Salve cœlestis medici Salut à vous,
Genitrix, quæ potes Qui guérissez le corps et
dici l'âme!
Vera salus omnium, De toutes parts on vous
proclame
Salut de tous.

Resplendens cæcis ocu- Votre douce main guérit
lus, Tout infirme qui supplie!
Firmus infirmis bacu- Vous rendez la main, l'ouïe
lus, L'œil de chair, l'œil de
Stupidis ingenium. l'esprit.

Salve medela flentibus, Salut à vous,
Hernia laborantibus, Séchant les pleurs, ren-
Atque vita mortuis. dant la vie,
Conjurant toute maladie
Secourez-nous.

Expertes ergo scelere, Echappés au châtement,
Te debemus extollere, Rendus à l'état de grâce,
Laudibus perpetuis. Nous devons vous rendre
grâce,
Vous bénir incessamment.

Salve lumen fidelium, Theatrum mirabilium, oc in territorio.	Salut à vous, Ici lumière gracieuse, Partout merveille glorieuse, Bénissez-nous.
--	---

Nostra penitus crimina. Tua consumant lumina Ut in purgatorio.}	Astre pur et radieux, Consumez donc par vos flammes, Tous les vices de nos âmes, Rendez-nous dignes des cieux.
---	---

Salve Virgo virginum, Necnon Virgo virgi- num, Heroïna cœlica.	Salut à vous, Vierge toujours, Mère di- vine! Dans les combats, sainte héroïne, Protégez-nous.
---	---

Omne depelle noxium, Præclara Lampas noc- tium, Et pharus angelica.	Eloignez tout ce qui nuit, Répondez à nos louanges, Astre pur, phare des anges, Lampe ardente de la nuit.
--	--

Salve lux, arca fæderis, Majoris sidus sideris, Charitatis vinculo!	Salut à vous, Reflet de l'astre immense, Lien d'amour et d'alliance, Ah ! sauvez-nous.
---	---

Junge precantesservu-	Bénissez les serviteurs
los,	De Jésus, dont la lumière
Cujus vita per populos,	Réjouit la terre entière ;
Lucem dedit sæculo.	Unissez en lui les cœurs.

alve quæ nunquam	Salut à vous !
deseris,	Vous accourez quand tout
Opem ferendo miseris,	délaisse,
Esto nunc propitia !	Vous secourez toute dé-
	tresse,
	Venez à nous.

Populis te colentibus,	Bénissez les pèlerins,
Undique confluentibus,	De partout et de toute
Sanitatis gratia,	heure,
	Suivez-les dans leur de-
	meure,
	Placez-les parmi les saints.

Salve, quæ, flexis geni-	A vos enfants rendez pro-
bus,	pice,
Pro nobis ora omnibus,	L'agneau qui s'offre en
Agnum sine maculâ.	sacrifice,
	Priez pour nous.

Ut vivamus perennia,	Quand viendra la fin des
Semper tecum, per om-	jours,
	Ouvrez-nous la cité Sainte;

Sæculorum Sæcula.
Amen

Qu'avec vous dans son en-
ceinte
Nous soyons heureux tou-
jours.

Conclusion.

O Notre-Dame des Lumières! ma toute bonne Mère et protectrice, ces pages ont été écrites pour votre gloire et pour l'édification de vos enfants. Daignez-les accueillir de votre cœur maternel; daignez-les bénir de votre main divine. Puissent-elles, avec votre agrément et votre bénédiction, faire naître dans beaucoup d'âmes ces sentiments de piété filiale, de confiance tendre et naïve, qui plaisent tant à votre cœur, et attirent vos miséricordes!

Table.

INTRODUCTION.	III
Chapitre I Origine du pèlerinage de Notre-Dame des Lumières. — Premier miracle	13
Chapitre II Autres merveilles. — Apparition de la Vierge, d'un crucifix, d'un enfant ou d'un ange.	19
Chapitre III Progrès du Culte de Notre-Dame des Lumières.—Guérisons miraculeuses	26
Chapitre IV Les Carmes prennent possession du Sanctuaire. — Les miracles continuent	33
Chapitre V La Révolution. — Le Sanctuaire, préservé de la profanation par M. de Donis, passe aux mains de divers propriétaires.	42
Chapitre VI Etablissement des Oblats de Marie - Immaculée.	52
Chapitre VII L'Eglise et Saint Michel des Lumières.	64

Chapitre VIII	Nouveaux miracles, depuis que les Oblats sont attachés à la Garde du Sanctuaire.	78
Chapitre IX	Couronnement de Notre-Dame des Lumières.	89
APPENDICE § I	Indulgences attachées au Pè- lerinage de Notre-Dame des Lumières	107
§ II	Pratiques en l'honneur de Notre- Dame des Lumières.	110

78
89
97
10

Tous ces ouvrages sont attribués par plusieurs Cardinaux, Archevêques et Evêques

AUBANEL FRÈRES, EDITEURS A AVIGNON.

OUVRAGES DE L'AUTEUR DES *PAILLETES D'OR*.

PAILLETES D'OR (1^{re}, 2^{me} et 3^{me} Séries) Recueils des Années 1868-69-70 — 1871-72-73 — 1874-75-76.

Formant séparément 3 jolis volumes in-18; prix net de chaque volume: 50 c.; *franco* par la poste: 60 c. — Broché, couverture or et couleurs: 60 cent., par la poste, 70 cent.

PAGLIUOLE D'ORO. (Serie Prima). Anni 1868-69-70. Un vol. in-18. — Prix net: 50 c., par la poste: 60 cent.

GRAINS OF GOLD, traduction anglaise des *Paillettes d'Or* (1868-69-70). — Un volume in-18. — Prix net: 50 c.; par la poste, 60 c.

PETIT MOIS DE S. JOSEPH, in-32. — Prix net: 1 f. 20 la douzaine; par la poste: 1 f. 40. — Le cent: 10 f.

PETIT MOIS DE MARIE, in-32. Prix: 15 c. *franco* par la poste, 20 c. — Prix net: 1 f. 20 la douzaine, par la poste, 1 f. 40. — Le cent, 10 f. — *franco* 11 f. 40.

PETIT MOIS DU SACRÉ-COEUR, in-32. — Prix net: 1 fr. 20 la douzaine; par la poste: 1 fr. 40. — Le cent: 10 fr.

PICCOLO MESE DEL SACRO CUORE DI GESU, in-32. — Prix net: 1 fr. 20 la douzaine; par la poste: 1 fr. 40. — Le cent: 10 fr.

AU PIED DE L'AUTEL, extrait du *Livre de Piété de la jeune fille*. — Jolie brochure in-32. — Prix: 10 centimes; le cent: 7 f. 50 — Prix net la douzaine, *franco* par la poste: 1 f. — Prix net le cent, *franco* par la poste: 8 f. 25 cent.

MA DIRECTION, extrait des *Paillettes d'Or*. — Brochure in-32. Prix: 5 c. Prix net par douzaine *franco*, par la poste: 70 c. — Prix net par cent, *franco* par la poste: 5 f. 40 c.

LES ZOUAVES CIVILS, extraits des *Paillettes d'Or*. — Brochure in-32. Prix: 5 c. Prix net par douzaine, *franco* par la poste: 70 c. — Prix net par cent, *franco* par la poste: 5 f. 40.

Tous ces ouvrages sont approuvés par plusieurs Cardinaux, Archevêques et Evêques

